



RUSSIE

C7

Le gouvernement remet sa démission à Eltsine



Les gens manifestent leur impatience à l'endroit de Boris Eltsine, au Kremlin.

DOSSIER

A2

La CMTS révisé ses circuits pour attirer plus d'usagers

Sherbrooke veut ses «mago-dollars»

Les gens de la région sherbrookeuse qui magasinent aux USA seraient sensibles à une promotion de l'achat chez nous

François GOUGEON

Sherbrooke

Si la région de Sherbrooke se lançait dans une campagne de promotion du type des «mago-dollars», ces coupons distribués par les marchands de la zone de Magog et donnant droit à des rabais sur certains produits, cela inciterait particulièrement les gens à faible revenu à magasiner ici plutôt qu'aux États-Unis.

Sondage

Voilà à tout le moins ce qui ressort de la dernière tranche du sondage réalisé par le Groupe Mallette Maheu pour le compte de La Tribune, en fin de semaine, auprès de 200 répondants des municipalités de Sherbrooke, Ascot, Rock Forest, Lennoxville et Fleurimont. Tout d'abord, le sondage per-

met de voir que plus les gens touchent un faible revenu, plus ils ont tendance à aller magasiner aux États-Unis. Ainsi, dans la catégorie des «26 000 \$ et moins», seulement 33 pour cent des répondants déclarent qu'ils ne magasinent pas aux États-Unis. À l'opposé, dans le groupe des gens à revenu familial de «71 000 \$ et plus», ce sont 50 pour cent des gens qui déclarent ne pas magasiner au sud de la frontière estrieuse.

De façon globale, selon ce sondage qui comporte d'après leurs auteurs une marge d'erreur de 7 pour cent, les répondants disent à 41 pour cent qu'ils ne font pas d'achats outre-frontière.

Néanmoins, à la question de savoir si cela les inciterait à magasiner davantage dans la région de Sherbrooke plutôt qu'aux États-Unis, advenant le lancement d'une promotion du genre «mago-dollars», comme cela existe ailleurs en Estrie, les gens répondent par l'affirmative dans une proportion moyenne de 47 pour cent. Seulement 10 pour cent disent que cela

Si la région de Sherbrooke se lançait dans une promotion «mago-dollars», cela vous inciterait-il à magasiner davantage chez nous, plutôt qu'aux États-Unis?

	Revenu (000\$)					
	Total	de 26	26-35	36-50	51-70	71 et +
Oui	47%	59%	45%	44%	47%	28%
Non	10%	7%	11%	7%	18%	22%
Ne magasine pas aux États-Unis	41%	33%	42%	49%	35%	50%
Ne sait pas	1%	0%	2%	0%	0%	0%
Refus	1%	1%	0%	0%	0%	0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

ne modifierait pas leurs habitudes.

Plus le niveau de revenu est bas, plus les répondants montrent de l'intérêt pour un tel projet de promotion. Chez les «26 000 \$ et moins», le taux est de 59 pour cent, comparativement à 44 pour cent dans le cas des «36 000 à 50 000 \$» et de 28 pour cent pour les «71 000 et plus».

Situation compliquée

Interrogés face à ces résultats, tant le président de la Sidac King-

Wellington, Jacques Sirois, que le président de la Chambre de commerce de Sherbrooke, Réal Bédard, considèrent qu'il n'est pas simple de trouver la solution au problème du magasinage outre-frontière. «Pour l'instant, on a le projet des 'péto-dollars' et on espère que ça va avoir les effets escomptés, fait valoir M. Bédard. On ne prévoit pas aller plus loin pour l'instant parce qu'il faut quand même agir avec prudence en ce domaine pour éviter de lancer des formules qui

pourraient s'avérer des demi-succès.»

Quant au président de la Sidac King-Wellington, il considère que la décision des gens d'acheter ou non aux États-Unis réside dans leur sentiment d'appartenance et de fierté à la région. «Et ça, pour des gens qui ont la conviction de faire de bonnes affaires aux États-Unis, que ce soit fondé ou non, ce n'est pas facile à inculquer», exprime-t-il.

DÉCÈS

A10

Le cancer emporte l'ex-ministre Maurice Sauvé



ÉCONOMIE

C1

Les banques invitées à soutenir encore Olympia & York



Deux des propriétaires de l'empire Reichmann, les frères Albert et Paul Reichmann.

MÉTÉO

A2

(105e jour de l'année)

beau: 5 à -6 C
Lever du soleil: 6h03
Coucher du soleil: 19h32
Demain: nuages et soleil

AUJOURD'HUI

Cahier spécial AGRICULTURE 1992

AGRICULTURE 1992

Réalisation du service de la publicité de La Tribune.

39484

Feu vert à un édifice de 3,7 millions sur le campus

Andrée ALLARD

Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke construira un nouveau bâtiment multifonctionnel qui abritera la cafétéria (salle à manger et cuisine), la librairie universitaire et des commerces tels la Coop universitaire, la boutique d'ordinateurs, le coiffeur et les guichets bancaires automatiques.

Ainsi en a décidé le conseil d'administration de l'Université, réuni hier en séance extraordinaire. Le comité exécutif a maintenant carte blanche pour faire préparer les plans préliminaires et les plans définitifs en vue des appels d'offre.

3,7 millions \$

Un facteur est cependant essentiel à la réalisation de ce projet, évalué à 3,7 millions \$: l'auto-financement pour la partie des coûts non couverte par la subvention du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Le c.a. de l'université a envisagé plusieurs scénarios dans le but de relocaliser la cafétéria, qui cède sa place à l'École de musique. Le mois dernier, le projet de construction d'un bâtiment multifonctionnel se présentait comme l'hypothèse la plus plausible. Des études étaient alors en cours afin d'identifier le meilleur site et de vérifier la possibilité de l'auto-financement du projet, notamment avec l'apport de nouveaux locataires.

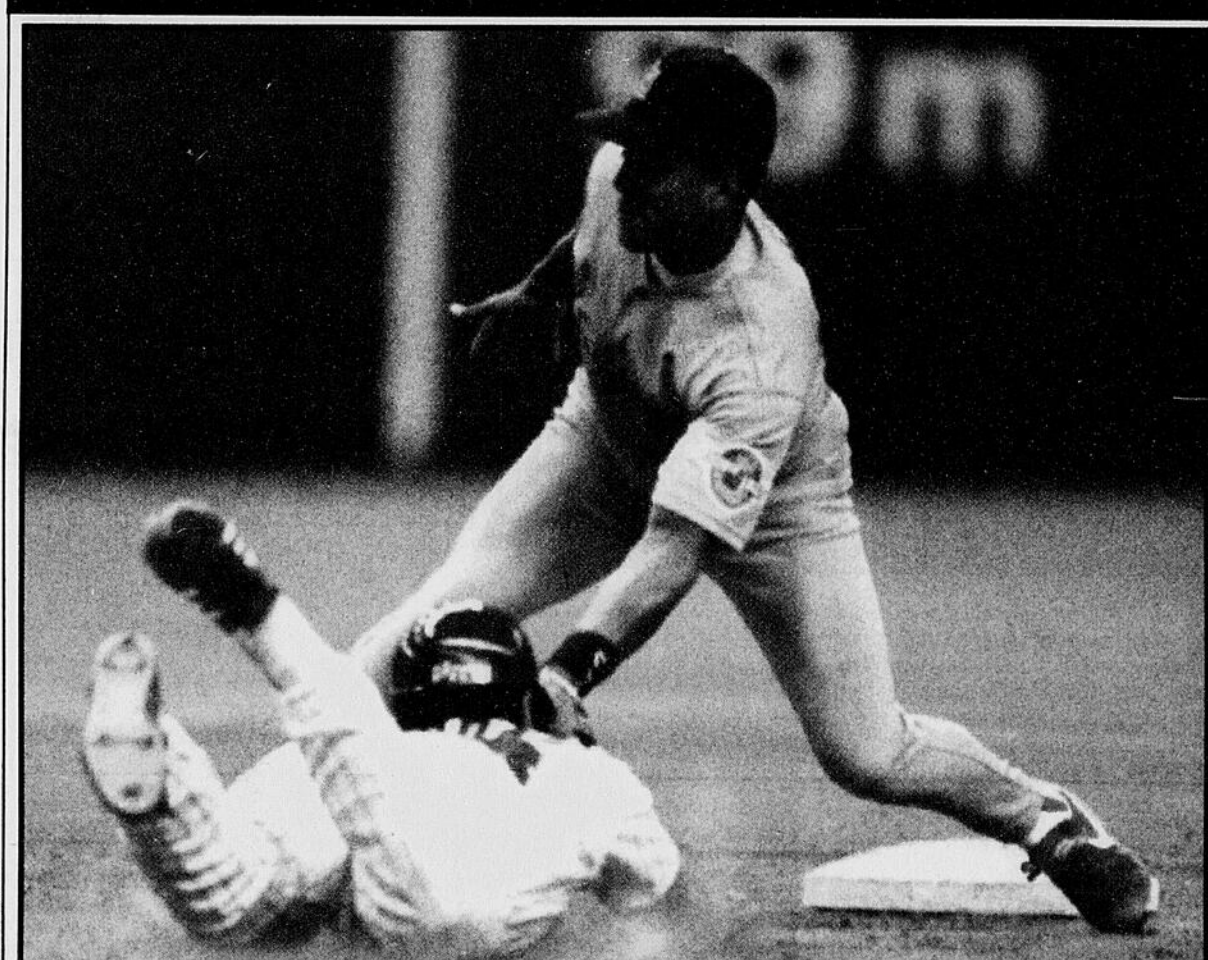
Le centre du campus

L'emplacement finalement choisi est situé à proximité de la faculté d'Administration, le lieu central du campus ouest. Il permettra des liens directs avec le complexe des Sciences humaines et éventuellement avec le Centre des services aux étudiants et le Pavillon central. On y aménagera un débarcadère unique d'autobus pour faciliter la circulation des véhicules et des piétons sur le campus.

Entre le 2 août 1992 et le 31 juillet 1993, la communauté universitaire, privée de cafétéria en raison de l'aménagement de l'École de musique, pourra se restaurer à divers casse-croûte qui seront approvisionnés convenablement, ont indiqué les responsables du projet.

Une décision doit par ailleurs être prise au sujet des locaux qui resteront vacants à la suite de la construction du bâtiment, soit le site de l'Antre-II, qui sera fermé en raison de sa proximité avec la nouvelle cafétéria, la Coop, le coiffeur et la Boutique Dix-K.

LES EXPOS PRENNENT LA TÊTE



Les Expos ont entamé de belle façon leur saison devant 40 907 spectateurs au Stade olympique, hier, par une victoire de 3 à 2 face aux Cards grâce à laquelle ils prennent la tête du classement. Sur ce jeu, en huitième manche, Rick Cerone a plongé au deuxième coussin pour réussir à voler le but sous les yeux de Luis Alicea.

LES DÉTAILS EN B1

Ottawa n'a pas autorisé le vol de la liste des membres du PQ

Nouvelles révélations de la commission McDonald

Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral n'a jamais autorisé, de façon explicite ou implicite, le vol de la liste des membres du Parti québécois commis par la GRC, il y a 20 ans. C'est ce qu'a établi la commission McDonald dans un chapitre de son rapport sur l'Opération Ham (nom de code de ce vol), rédigé en 1981 mais rendu public hier.

Sept des chapitres avaient été tenus secrets. Cinq ont depuis été publiés. Des sections des deux derniers viennent d'être rendues publiques.

Pour la commission chargée d'enquêter sur la GRC, cette Opération Ham est «inacceptable et mauvaise».

«Il ne peut pas raisonnablement être inféré, affirment les trois commissaires, que l'intérêt du gouvernement dans le séparatisme consti-

tuait une autorisation, explicite ou implicite, pour le genre d'opération que fut l'Opération Ham.»

La commission, dirigée par le juge David McDonald, rejette ainsi la prétention de certains policiers de la GRC que l'Opération Ham était justifiée par des directives du cabinet, pour obtenir des renseignements sur le mouvement séparatiste au Québec.

Extrémistes

Les commissaires considèrent comme «une faute» pour la GRC d'avoir procédé «sans un mandat clair et conforme à la loi».

«Nous ne pouvons trouver aucune preuve de ce qui pourrait être considéré comme une connaissance ou une demande d'une telle opération de la part des ministres, avant ou après le fait», signalent-ils.

La GRC a pénétré à deux reprises à la permanence du PQ: en décembre 1972 et en janvier 1973. La première fois pour explorer les

lieux et la seconde fois pour faire des copies des bandes d'enregistrement de la liste des membres.

Les policiers ont prétendu que cette opération était nécessaire pour identifier les extrémistes qui pourraient faire partie du PQ, les séparatistes qui pourraient avoir infiltré des corps policiers et l'armée, et les membres du PQ qui pourraient travailler pour le gouvernement. La GRC voulait de plus déterminer si des gouvernements étrangers finançaient le PQ.

Onze policiers de la GRC ont été traduits devant les tribunaux relativement à l'Opération Ham, mais la plupart ont été acquittés ou les accusations ont été retirées pour des raisons de procédure. Le gouvernement du Québec a laissé entendre, la semaine dernière, qu'il pourrait rouvrir cette affaire.

La commission considère cette dernière opération comme «totale-ment mauvaise et inacceptable».

Kruger veut enfouir ses boues à Brompton

Marco FORTIER

Bromptonville

La papetière Kruger, de Bromptonville, veut désormais enfouir dans le canton de Brompton les boues de sa future usine de désencrage, ce qui provoque une levée de boucliers des citoyens de la municipalité.

Au cours d'une assemblée spéciale du conseil du Canton de Brompton hier, à laquelle participaient des représentants de Kruger, une cinquantaine de citoyens ont dénoncé de façon unanime le projet de la papetière.

Le conseil de ville a pour sa part évité de se prononcer: «De toute façon, ce n'est pas à nous de décider en dernier recours», a dit le maire Denis Lemay. La Commission de protection des terres agricoles du Québec (CPTA) devra trancher, selon M. Lemay.

Des conseillers du Canton de Brompton ont cependant désapprouvé hier le plan de la papetière, plus gros employeur et moteur économique de la municipalité.

(KRUGER: à suivre en A2)

La bonne nouvelle

La grammaire «rappée»

Des jeunes de 6e année de l'école Notre-Dame-du-Paradis, de Saint-Adolphe-de-Dudswell, ont haussé leurs résultats scolaires de 14,5 pour cent en français écrit, depuis qu'ils chantent du «rap»!

Le miracle s'est opéré grâce à une expérience de Mme Sylvie Turner, une enseignante qui a pu compter sur la collaboration de Michel Côté, auteur-compositeur estrien bien connu.

LES DÉTAILS EN A3

UN MOIS RECORD POUR LA HONDA ACCORD



A partir de **199\$***/mois

Profitez de ce prix incroyable chez votre concessionnaire.

ÉCONAUTO HONDA
l'équipe gagnante
2615 King ouest, Sherbrooke
566-5322

* L.T.P. en sus. Bail de 60 mois. Échange ou comptant de 1 000\$. Sujet à approbation de crédit. Limite de 120 000 km. Sans valeur de rachat.

EMPLOIS DU JOUR

Animateur/trice

Code prof: 2333 #2688179
Exigences: exp. en animation ou exp. ds maison de jeunes
Salaire: 8\$ à 9\$/h
Fonctions: animer auprès des adolescents/planifier activités/superviser activités/intervenir auprès des jeunes.

Auditeur/trice de nuit

Code prof: 4194 #2688240
Exigences: plusieurs années exp. sur le marché du travail/bilingue obligatoire
Salaire: 6\$/h
Fonctions: réception des clients/faire travaux d'entretien, balayage, époussetage/remplir réfrigérateur, etc.

Mécanicien/ne d'automobiles

Code prof: 8581 #2688346
Exigences: classe C/avoir ses outils obligatoires
Salaire: selon carte comité paritaire
Fonctions: faire mécanique générale sur autos de toutes marques.

Aide-mécanicien/ne d'autos

Code prof: 8581 #2688348
Exigences: carte apprenti lère ou 2e année/avoir ses outils
Salaire: selon la carte
Fonctions: aider le mécanicien à faire mécanique générale sur autos de toutes marques.

Ébéniste

Code prof: 8541 #2687035
Exigences: avoir une bonne expérience ds la fabrication d'armoires de cuisine obligatoire
Salaire: 10\$/h ou plus
Fonctions: fabriquer des armoires de cuisine.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres d'emploi sur le tableau d'affichage.
Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Visite guidée au palais de justice

Sherbrooke

Le Barreau de St-François organise une visite guidée du palais de justice de Sherbrooke le 15 avril à l'intention du public dans le cadre de la journée du droit.

Cette activité a pour objet de démystifier le système judiciaire et d'en favoriser l'accessibilité.

Les personnes et les groupes intéressés à la visite du palais peuvent s'adresser à Me Carmen Kelsey au numéro de téléphone 569-9056 avant le 10 avril pour connaître les heures d'accès.

L'activité sera coordonnée par des avocats qui feront découvrir aux visiteurs non seulement le palais de justice mais encore les nombreux services offerts.

Enfin, un juge s'adressera aux visiteurs pour leur expliquer le système judiciaire.

La visite guidée du palais est organisée par Mes Nathalie Grégoire, Geneviève Couture, François St-Arnaud et Me Kelsey.

La journée du droit a été instaurée par l'Association du barreau canadien à la suite de l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés de la personne.

RÉSULTATS



Tirage du
92-04-13

1	4	7	9	13
14	22	24	26	33
35	37	39	45	49
53	54	55	59	61

Prochain tirage: 92-04-14

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Constructions
ésourdy inc.

SOUHAITE
LA BIENVENUE
À SHERBROOKE

AUX CONGRESSISTES DE

AQTR

ASSOCIATION
QUEBÉCOISE
DU TRANSPORT
ET DES ROUTES INC.

BON CONGRÈS À TOUS!

SHERBROOKE

CHLT63AM
LaTribune 40708

La CMTS révisé ses circuits d'autobus en prévision d'un usage plus intensif



Denis DUFRESNE

Sherbrooke

soit de 124 000 aujourd'hui à 142 000 personnes en 2006, et que le nombre d'automobiles risque d'augmenter de façon importante, il deviendra plus rentable collectivement d'investir dans le transport en commun, croit-on à la CMTS.

«Si l'on continue à privilégier l'automobile comme le principal moyen de transport pour les déplacements urbains, les modifications à apporter au réseau routier s'avèreront très coûteuses», indique un document de planification de la CMTS.

«Ce qu'on dit, c'est mesurons de façon précise le coût réel du transport en commun. Si on est capable de démontrer qu'on peut réduire nos coûts collectifs avec le transport en commun, ce sera aux élus de décider», dit Jacques Demers.

Plans triennaux

La CMTS a adopté un processus de planification par tranches de trois ans.

«L'an 1» de ce plan prévoit la révision du réseau de base pour Sherbrooke et la banlieue en vue d'augmenter la vitesse des déplacements et revoir la distribution des niveaux de service.

La CMTS se penchera également sur des mesures prioritaires pour l'autobus (interdiction de stationner devant les arrêts d'autobus et interdiction de stationner sur certaines artères en période de pointe, entre autres).

L'aménagement d'un terminus et d'une voie d'accès prioritaire sur le campus universitaire, de même qu'un terminus au centre commercial Quatre-Saisons, figurent également au nombre de projets.

La CMTS veut aussi favoriser le transport des aînés (accès, aubris et circuit spécial).

«L'an 2» prévoit notamment l'analyse de l'implantation de voies réservées pour autobus, de feux de circulation avec priorité de virage et de parcours express.

«L'an 3» comporte un projet de terminus hors rues au centre-ville. Divers emplacements sont à l'étude, entre autres dans le stationnement situé derrière la rue Well-



La population métropolitaine de Sherbrooke devrait se densifier et augmenter de 15 p. cent d'ici 2006 pour se situer à 142 000 habitants, ce qui entraînera un usage accru de l'autobus.

ton Nord, ou encore à l'angle des rues Belvédère et King.

Un système de gestion par ordinateur de la flotte d'autobus, ainsi qu'un système de communication et d'information plus efficace pour la clientèle sont également prévus.

Tous ces projets exigeront évidemment des investissements de plusieurs millions \$, mais sont en partie subventionnables par le ministère des Transports, en vertu de son programme d'aide pour les immobilisations.

Intégrer le scolaire

La CMTS entend aussi intégrer graduellement le secteur scolaire à même son réseau, ce qui permettrait de réduire de plus de la moitié le coût du transport des élèves.

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) consacre 7 millions \$ par année au transport scolaire, ce qui équivaut à 40 pour cent du budget annuel de la CMTS, qui est de 17 millions \$.

«Selon le ministère des Transports, le coût moyen du transport des élèves en 1988 se chiffrait à 488 \$ à la CSCS. Les frais per capita se situent à moins de 200 \$ pour un élève intégré au service de la CMTS, (...)», indique le plan

d'action transport de la Ville de Sherbrooke.

«On pense que les doubles systèmes de transport coûtent cher», mentionne M. Demers.

La CMTS pourrait aussi essayer d'en arriver à des ententes avec les employeurs, les institutions et les municipalités pour accroître sa clientèle avec des mesures initiales (tarifs réduits aux étudiants, laissez-passer offerts aux employés en échange de déductions fiscales, etc.).

Il faut souligner à ce propos que l'aménagement d'une place de stationnement peut coûter de 3000 à 5000 \$ selon l'endroit et la valeur du terrain, sans compter l'entretien, les taxes et les intérêts sur l'immobilisation.

«En comparaison, un laissez-passer de la CMTS pour l'année coûte 456 \$ (12 fois 38 \$). S'il était acheté sur une base annuelle, on pourrait envisager un prix d'environ 400 \$», indique le plan d'action transport.

D'où l'intérêt pour certaines entreprises d'inciter leurs employés à utiliser le transport en commun et à y contribuer.

(A suivre demain)

Plusieurs passages piétonniers ne rencontrent pas les normes provinciales, proteste un citoyen

Sherbrooke (DD)

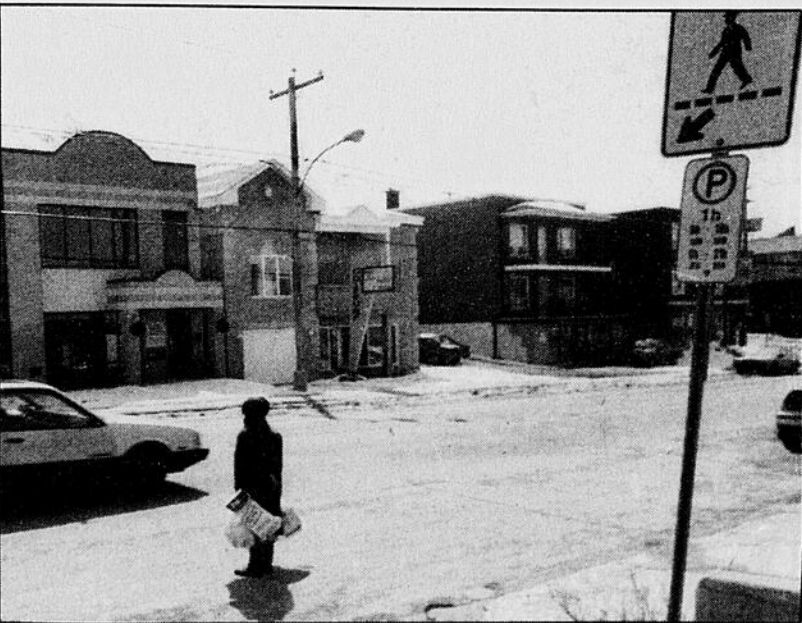
Les citoyens qui se déplacent à pied ne sont guère favorisés à Sherbrooke, faute de signalisation adéquate aux passages piétonniers et de marques appropriées sur la chaussée, estime un citoyen du quartier Ouest, Gérard Côté.

Il explique que les normes du ministère des Transports du Québec stipulent notamment que lorsqu'un passage pour piétons est situé dans une zone non protégée par des feux de circulation ou un signal d'arrêt, il doit être délimité par d'épaisses bandes jaunes parallèles au bord de la rue, avec un panneau indicateur.

Or, signale le citoyen, plusieurs passages piétonniers de ce type sont tout simplement délimités par deux lignes blanches perpendiculaires au bord de la rue, ce qui est normalement prévu pour les endroits situés près d'un feu de circulation ou d'un arrêt.

«C'est le cas sur la rue Galt Ouest, près de la rue Tétrault. Je signale ce cas-là parce que c'est dans mon quartier, mais c'est un problème à la grandeur de la ville», dit M. Côté.

Ce dernier mentionne notamment deux autres passages pour piétons non conformes aux normes du ministère des Transports: en face des bureaux d'Hydro-Sherbrooke, rue Roy, de même que devant la sortie du Centre hospitalier



Saint-Vincent-de-Paul, rue King Est.

«C'est une rue à quatre voies de large et il n'y a pas de bandes jaunes», fait-il remarquer.

Mais il y a pire, pense M. Côté. Bien souvent, les automobilistes ne respectent pas l'interdiction de stationner vis-à-vis un passage pour piétons, dit-il.

M. Côté revient à son exemple de la rue Galt Ouest, où, souligne-t-il, le passage pour piétons situé à la hauteur de la banque CIBC (près de la rue Tétrault) est souvent bloqué par des véhicules en station-

nement.

Or, signale M. Côté, l'article 386 du Code de la sécurité routière dit clairement que «nul ne peut immobiliser un véhicule routier» sur un passage pour piétons.

Cependant, ajoute-t-il, les automobilistes reçoivent un message contradictoire à cet endroit puisqu'outre un panneau indiquant un passage pour piétons, un autre situé tout juste en-dessous dit que le stationnement est autorisé pour une heure.

«C'est comme si on plaçait un feu rouge avec un feu vert! On af-

Un passage pour piétons situé dans une zone non protégée par des feux de circulation ou un signal d'arrêt doit être délimité par d'épaisses bandes jaunes parallèles au bord de la rue, avec un panneau indicateur, signale M. Gérard Côté. De plus, rue Galt Ouest, les automobilistes reçoivent un message contradictoire: un panneau indiquant un passage pour piétons (donc interdiction de stationner) est situé tout juste au-dessus d'un autre indiquant que le stationnement est autorisé pour une heure.

fiche que pendant une heure vous avez le droit de stationner et un autre panneau vous dit que vous n'avez pas le droit!», s'insurge Gérard Côté.

Ce dernier a saisi le comité de circulation du problème en octobre dernier et reçu un accusé de réception peu de temps après, sans plus.

Tout en reprochant à la Ville de Sherbrooke d'être responsable de ce type d'affichage contradictoire et dangereux, M. Côté juge que «le code de sécurité routière au Québec n'est pas franchement en faveur des piétons».

raient passer jour et nuit) et la poussière. «J'aurais peur pour mes enfants», a ajouté un père de famille.

La majorité des intervenants à l'assemblée d'hier ont dit craindre les conséquences sur l'environnement que pourraient entraîner la présence des boues. Les gens de Kruger ont tout fait pour leur prouver le contraire.

«Les boues d'égouts domestiques sont plus polluantes que les boues de désencrage», soutient le directeur général de l'usine bromptonnaise.

André Pedneault a assuré que la compagnie «ne passerait pas par-dessus la tête des citoyens». Mais «on va essayer de vous convaincre», ajoute-t-il.

MÉTÉO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada, à 16 h 30 hier.

Un anticyclone quasi stationnaire sur l'Ontario maintiendra la presque totalité du Québec sous un ciel radieux au cours des deux prochains jours. Malgré la présence du soleil, les températures sont exceptionnellement froides pour ce temps de l'année. Le retour vers des températures plus printanières ne se fera que très graduellement au cours des prochains jours.

D'autre part, les régions de l'extrême est du Québec resteront sous l'influence d'une dépression située près de la côte du Labrador. Ce système donne lieu à un mélange de soleil et de nuages avec quelques averses de neige dispersées. De plus, de forts vents continueront de sévir sur ces régions, produisant du même coup de la forte poudrière par endroits et du temps très froid.

Estrie, Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal, Drummondville et Trois-Rivières: ensoleillé. Max. de 3 à 5. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 6.

Québec et Beauce: ensoleillé. Max. de zéro à plus 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 7.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réservoir faunique des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de moins 4 à moins 2. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé. Min. près de moins 9.

Pontiac-Gatineau et Lièvre et Laurentides: ensoleillé. Max. de zéro à plus 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 8.

Rimouski et Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Ciel variable par la suite. Max. près de moins 4. Vents de l'ouest de 30 à 50 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 6. Vents de moins 6.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max. de moins 4 à moins 2. Vents d'ouest de 50 à 70 km/h. Demain: ciel variable. 30 p.c. de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 6. Vents de moins 6.

Abitibi, Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé. Max. de zéro à plus 2. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 10.

Secteur de Blanc Sablon: nuageux avec éclaircies et 60 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 13. Max. près de moins 3. Vents du sud-ouest de 40 à 70 km/h. Poudrière par endroits. Demain: nuageux. 60 p.c. de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 8. Vents de moins 8.

Vers le sud				
Acapulco	24	32	Barbade	26
Bermudes	21	24	Brownsville	20
Daytona Beach	18	24	Guadalajara	27
Guadeloupe	21	31	Honolulu	19
Kingston	26	32	La Havane	22
Las Vegas	16	31	Los Angeles	13
Mazatlan	—	32	Merida	18
Mexico	13	25	Miami Beach	21
Myrtle Beach	15	21	Nassau	22
Orlando	18	27	Palm Springs	14
Reno	09	17	San Juan	25
Tampa	19	27	Trinidad	24
West Palm Beach	18	27		

INDEX

Arts:	C-8
Bandes dessinées:	B-5
Décès:	C-6
Denis Messier en liberté:	B-5
Économie:	C-1
Éditorial:	A-8
Horoscope:	B-5
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	A-6

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président

Frances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Roch Bilodeau
Chef adjoint-rédaction

Denis Messier
Directeur des pages sportives

Chet de la poutre

PUBLICITÉ

Gilles Boisljoly
Directeur

PROMOTION

Lise Desjardins
Directrice

PRODUCTION

Alain Pellerin
Directeur

J. Jacques Delorme
Chef des opérations

Benoît Côté
Chef presse

COMPTABILITÉ

André Carrière
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Casteau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT

Pierre-Alain Dion
Directeur de l'information

Jacques Faucher
Adjoint-chef nouvelles

Michel Lavoie
Jean-Charles Poulin

Serge Nadeau
Jocelyn Godbout

EXPÉDITION

Michel Doyon
Édifice

André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:

— Camionnets et camionnets motorisés

Prix de vente suggéré incluant

T.P.S. payée par le client

taxe de vente du Québec

Coût à l'abonné

\$3.43

\$3.71

Envoi de publication:

Enregistrement No. 5339

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, seul endroit

déservir par camionnettes et camionnets motorisés, 1 an \$155.00,

6 mois \$81.00, 3 mois \$42.00, 1 mois \$22.00. Hors de notre

territoire immédiat: 1 an \$210.00, 6 mois \$130.00, 3 mois

\$85.00, 1 mois \$35.00. Aux États-Unis et autres pays, 1 an

\$370.00, 6 mois \$210.00, 3 mois \$135.00, 1 mois \$55.00.

Ces prix excluent les taxes

La Tribune est affiliée à la Presse canadienne, de

l'Association des quotidiens de langue française, membre de

l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit

Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la

presse catholique. Sources d'informations: Presse

canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse.

Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et

les agences affiliées sont autorisées à reproduire les

informations de La Tribune.

La CSCS fonce en dépit de toutes les controverses

□ Elle va de l'avant avec l'aide alimentaire, la réorientation des orthopédagogues et l'enseignement de la musique au 2e cycle

Michel RONDEAU

Sherbrooke

Aide alimentaire aux enfants affamés, enseignement de la musique au 2e cycle du primaire et réorientation des orthopédagogues en fonction de l'indice de défavorisation des écoles, la CSCS va de l'avant en dépit des controverses soulevées dans les écoles au fil des dernières semaines.

Le conseil des commissaires a adopté hier soir ses orientations 1992-1995.

L'opposition au projet d'aide alimentaire et à celui de la réorientation des orthopédagogues vers les milieux défavorisés est venue particulièrement du comité de parents et des comités d'écoles. Le comité

de parents, par la voix de sa représentante du primaire, Mme Sylvie Lapointe, a réitéré sa position en rappelant que la mission de la CSCS est une mission éducative et que les investissements en orthopédagogie devraient primer sur l'aide alimentaire aux enfants affamés, qui relève plutôt du domaine social que du secteur de l'éducation.

Plus vives

Du côté de la musique, les interventions ont été plus vives, compte tenu de l'impact sur l'éducation physique que peut avoir la réorganisation de la grille-matières. Tous les intervenants sont unanimes à déplorer le fait qu'on oppose deux matières, musique et éducation

physique, alors que les écoliers auraient intérêt à recevoir davantage de l'une et de l'autre.

Les objections ont été de tous ordres. Plutôt que de parler de grille-matières, les enseignants parlent de grille-horaire. Ils ont rappelé à la CSCS que, selon leur convention collective, pour changer la grille-horaire, le Comité de relations professionnelles doit être consulté et le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie considère que cette consultation n'a pas eu lieu.

Le porte-parole des parents de l'école Ste-Anne, M. Clermont Domingue, a, pour sa part, déclaré que les conseils d'orientation des écoles, en vertu de l'article 80 de la Loi de l'instruction publique, doivent être consultés sur tout chan-

gement du régime pédagogique. Selon M. Domingue, modifier le temps d'éducation physique au primaire, c'est modifier le régime pédagogique. Ici aussi, selon lui, la CSCS n'a pas consulté.

D'ailleurs à cet égard, à peu près tout le monde s'est senti lésé et certains commissaires, comme Mme Reine Fournier, ont fait comprendre qu'une fois consultées sur l'hypothèse de donner un cours de musique au 2e cycle du primaire, les écoles n'en connaissent pas pour autant les conséquences. Encore ici, l'amputation de 30 minutes d'éducation physique au 2e cycle ne souriait pas.

Toujours divisés

La consultation a commencé

l'an dernier, les partenaires ont étudié les orientations de la CSCS pendant huit mois, mais l'insatisfaction régnait hier et la division s'était installée dans tous les rangs.

Les défenseurs de la musique, pour leur part, étaient nombreux à l'assemblée. Représentants du ministère des Affaires culturelles, de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, du département de musique du Collège de Sherbrooke, du Certificat en didactique des moyens d'expression de l'Université de Sherbrooke, du Conseil de la culture, des spécialistes en musique de la CSCS et d'autres encore étaient tous là pour signaler l'importance de la musique dans le développement de l'enfant.

C'est ce qu'a jugé finalement la majorité le conseil des commissaires, malgré une proposition du commissaire Luc Tremblay qui demandait le statu quo pour un an, étant donné que les orientations adoptées prévoient aussi, en 1993-1994, une évaluation de l'enseignement des spécialités comme la musique, l'éducation physique et l'anglais.

C'est maintenant ce soir que le comité exécutif doit décider de la grille-matières. C'est alors que sera prise la décision si oui ou non l'ajout de 30 minutes de musique au 2e cycle s'accompagnera d'une réduction équivalente de l'éducation physique.

20 compagnies fraudées de 60 000 \$ en trois ans?

Drummondville (GP)

La police municipale de Drummondville vient de mettre un terme, croit-elle, à ce qui semble être une vaste fraude contre des compagnies qui offrent des biens par le biais de la publicité dans les journaux, revues, et autres.

En arrêtant Jacques Lefrançois, un récidiviste, âgé de 51 ans, et résidant 131e avenue, la police a saisi du matériel et trouvé des informations lui permettant de croire que le suspect pourrait présumément avoir fraudé environ 20 différentes compagnies pour plus de 60 000 \$ en trois ans.

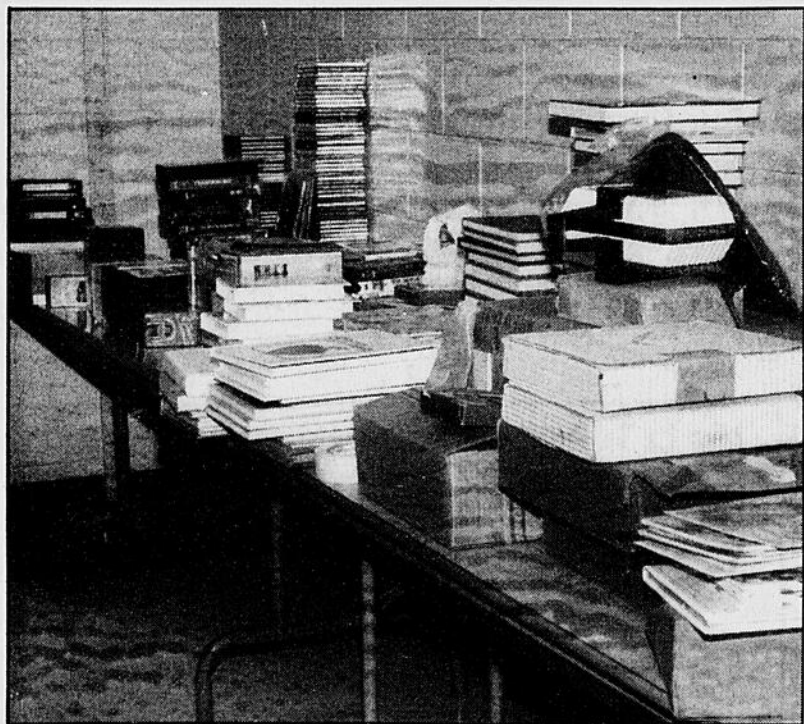
Selon l'enquête policière, Lefrançois aurait fait livrer à son attention par la poste, à 10 différentes adresses et sous 106 faux noms, des disques compacts, des bibelots, des vidéos, des dizaines de livres, des montres, des oeuvres d'arts, des autos miniatures (valant parfois jusqu'à 600 \$ chacune), bref une quantité considérable d'objets des plus variés qu'il aurait ensuite

payés avec des chèques sans provision ou pas payés du tout.

L'individu aurait également, selon la police, présumément revendu une partie des articles ainsi acquis à des commerçants ou des particuliers dans des tavernes et autres lieux publics.

A la suite d'une perquisition qui a permis à la police de recouvrer pour environ 30 000 \$ de matériel chez lui, une première accusation a été déposée en Cour du Québec le 27 février 1989 et le 8 avril 1992, fraudé la compagnie de disques Columbia en obtenant des disques au laser et des cassettes audio pour une valeur de plus de 1000 \$ (en réalité pour environ 14 000 \$).

Cité devant le juge Gilles Gagnon, Lefrançois a été remis en liberté en attendant la suite des procédures judiciaires, prévue pour le 1er mai. Il retourne chez lui à la condition expresse de ne plus rien commander par voie postale, par téléphone ou autrement, sauf de la nourriture pour sa consommation, comme des pizzas par exemple.



La perquisition, à Drummondville, a permis à la police de recouvrer pour environ 30 000 \$ de matériel. La police croit que le manège du présumé fraudeur durait depuis trois ans.

Des élèves de St-Adolphe retiennent mieux les règles de grammaire grâce au «rap»

□ Sylvie Turner a mérité un premier prix pour l'efficacité de son approche

Sherbrooke (MR)

Si votre enfant a de la difficulté avec ses règles de grammaire, il suffit de les lui faire apprendre sur un air de «rap» et ses résultats scolaires augmenteront de 14,5 pour cent!

La trouvaille est de Mme Sylvie Turner, enseignante de l'école primaire Notre-Dame-du-Paradis, de St-Adolphe-de-Dudswell, qui a reçu le premier prix du concours québécois «Le français, pour moi, ça compte», en raison de l'efficacité de son approche.

«Les jeunes connaissent des chansons en anglais par coeur, dit Mme Turner. Je me suis dit qu'il leur serait donc possible d'apprendre leurs règles de grammaire en chantant.»

Le projet de Mme Turner, intitulé «La grammaire m'enchant», a été mené à terme avec la collaboration de Michel Côté, auteur-compositeur estrien bien connu.

En plus de développer des attitudes positives envers la grammaire et les corrections d'erreurs, cette approche amène les élèves à s'impliquer dans l'identification de leurs difficultés grammaticales. La chanson simplifie l'apprentissage de certaines règles grammaticales et rend la mémorisation plus durable. Ainsi, cette «technique» augmente la capacité de se rappeler ses connaissances grammaticales et de les appliquer dans les productions écrites.

En 6e année

Le projet de Sylvie Turner a été réalisé dans une classe de 6e année, tandis que deux autres classes de 6e année de la Commission scolaire La Sapinière ont permis une évaluation comparative.

Les élèves ont subi d'abord un test de français dont les résultats ont été les suivants: la classe expérimentale a obtenu une note de 68,9 pour cent, tandis que les autres groupes ont obtenu une moyenne de 69,3 pour cent.

A la suite de l'expérience, un nouveau test a été administré aux groupes impliqués et, tandis que la



Sylvie Turner, une enseignante de l'école primaire Notre-Dame-du-Paradis, de St-Adolphe de Dudswell, a reçu le premier prix du concours québécois «Le français, pour moi, ça compte» pour son projet «La grammaire m'enchant», qui consiste à faire apprendre aux jeunes des chansons dont le texte relate des règles de grammaire. L'amélioration des résultats des écoliers en français écrit est spectaculaire. M. Jacques Robitaille, président du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, remet ici son prix à Mme Turner.

classe expérimentale haussait sa moyenne à 83,4 pour cent, les autres groupes obtenaient un résultat de 70,9 pour cent.

Individuellement, les résultats ont encore plus surpris. Mme Turner note que l'un des élèves, considéré comme doublement potentiel jusqu'à la troisième étape de l'année scolaire, a réduit de 24 à 11 fautes sa performance, entre le pré-test et le test final. Un

autre élève est passé de 23 à cinq fautes de grammaire. En moyenne, les écoliers ont fait neuf fautes de moins dans le test subi à la suite de l'expérience.

Audio-cassette

Le travail de Mme Turner, de Michel Côté et des élèves impliqués a donné lieu à la réalisation d'une audio-cassette qui sera rendue disponible à toutes les écoles

de La Sapinière.

Le succès du projet est retentissant, souligne le directeur des Services éducatifs de La Sapinière, M. Roger Des Biens, qui indique que des enseignants de toute la province ont les yeux tournés vers la petite école Notre-Dame-du-Paradis, de St-Adolphe, espérant pouvoir appliquer la même expérience dans leurs cours de français.

Coaticook accepte une proposition qui pourrait mettre fin à son épreuve de force avec la MRC

Normand MORIN

Coaticook

Le conseil municipal de Coaticook a endossé hier soir, à l'unanimité, une proposition en plusieurs volets qui mettra fin à l'épreuve de force entre elle et le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, si ce dernier approuve également le plan à son assemblée demain soir.

La proposition, dont La Tribune a obtenu copie, a été concocée par un groupe de 29 gens d'affaires et personnalités de divers milieux et de tous les coins de la MRC et envoyée à tous les maires de la MRC.

Le groupe est composé de Serge Arsenault, Jean-Charles Blais, Marc Caron, Céline Tremblay-Chartier, Michel Dassyva, Michel Dupuis, Conrad Fecteau, Albert Fleurant, Marcel Gaudette, Henri Gérin, Gilbert Germain, Marcel Jaton, Gaston Jean-Marie, le curé

Guy Labonne, Marthe Lavigne, Jean-Pierre Lefebvre, René Mégré, Louise Binet, Rosaire Provencher, Michel Raymond, Donald Roberge, Wilfrid Gaulin, Réjean Thérioux, Jocelyn St-Pierre, Gérard Thibault, Zéphirin Valiquette, Philippe Veronneau, Gisèle Rodrigue et Rita Morin-Hébert.

Les 29 signataires ont accouché de huit propositions très précises tant pour la Ville que pour la MRC. Ainsi, ils demandent à la Ville de Coaticook d'autoriser le paiement de ses contributions par résolution immédiate de son conseil, ce que réclame depuis le début le conseil des maires de la MRC. Le conseil des maires a toujours réclamer le paiement d'une somme de 27 000 \$ pour la présente année avant d'étudier les récriminations de Coaticook sur le déboulement des services.

Comité d'arbitrage

En outre, la formation d'un comité d'arbitrage de trois personnes, dont deux seraient choisies par

chacune des parties d'ici le 6 mai prochain, le troisième l'étant par les arbitres eux-mêmes, est avancée. La quote-part de la Ville doit aussi être versée pour cette date. Récemment, les élus ont reçu une mise en demeure de la MRC, qui réclame cette somme.

Le groupe demande également que les arbitres proviennent de «notre MRC et qu'ils n'occupent aucun poste au sein de la Ville ou d'une municipalité ou de la MRC», que le comité ait un mandat illimité, et qu'enfin, «les présentes propositions soient entérinées de façon globale et ne fassent l'objet d'aucune négociation, compte tenu de la situation actuelle du conflit.» Bien sûr, Coaticook cesserait également de boudier les réunions de la MRC.

Sans condition

Les élus de Coaticook ont effectivement accepté le plan sans condition. Le maire André Lagevin a souligné l'importance qu'il accorde à un tel mouvement de concerta-

tion. Néanmoins, a-t-il laissé tomber, «nous craignons que le signe de conciliation que vous nous demandez expose la Ville de Coaticook à un désintéressement des membres de la MRC face aux revendications de la Ville.»

Il a mentionné que plusieurs autres villes ont déjà conclu des ententes au sein de leur MRC respective pour ne pas payer des services qu'elles s'offrent déjà.

Hier soir, plus de la moitié des signataires de la lettre ont assisté aux délibérations des élus et il en sera de même à l'assemblée de la MRC demain soir.

On se rappellera qu'il y a un mois, la Chambre de commerce de la région de Coaticook, par la voix de sa présidente, Mme Céline Tremblay-Chartier, avait tenté un rapprochement des parties qui avait pratiquement été ignoré par les élus de la MRC, alors qu'à la ville de Coaticook, on s'était montré d'accord en principe avec cette démarche de la Chambre.

DU 11 AVRIL AU 6 MAI

3 VOYAGES

La Tribune FAIT TIRER

REPORTÉ-VOUS À LA SECTION VOYAGE DE LA TRIBUNE DE SAMEDI DERNIER ET PARTICIPEZ AU CONCOURS «PRÉPAREZ VOS VALISES!»

EN RÉPONDANT À LA QUESTION DU JOUR

QUESTION DE MARDI:
Quel architecte a conçu le terrain de golf à Disney World?

☐ Jack Nicklaus
☐ Denis Messier
☐ Pete Dye

✓ COCHEZ LA BONNE RÉPONSE

1 tirage par semaine pendant 3 semaines

CONSERVER LA VALISE CONTENANT VOTRE RÉPONSE À CHAQUE JOUR ET FAITES NOUS PARVENIR VOS 5 VALISES EN COMPLÉTANT LE COUPON PRÉVU À CETTE FIN AU BAS DE LA VALISE DU VENDREDI.

(N'oubliez pas de respecter les délais indiqués dans la publicité de samedi dernier.)

RABAIS • RABAIS • RABAIS • RABAIS • RABAIS

PROFITEZ DES COUPONS-RABAIS DE CES COMMERÇANTS DANS **La Tribune** DE DEMAIN

RABAIS • RABAIS • RABAIS • RABAIS • RABAIS

- Bergeron Desmarais
- Mi-Vallon Suzuki
- Sportech
- Animalerie Roufi
- Beigne Bec
- PLC Chev-Olds
- Maître Piscinier Vogue
- Mont-Orford Auto
- Homestead
- Golf de l'Estrie
- Boulevard Honda
- Bijouterie André Viger
- Duro Vitre
- Matelas Houde

VENTE FIN DE BAIL

**AUCUNE TPS
EN AVRIL**

TAPIS FINI VELOURS Résis-taches

Rég. 39,95\$ v ca. SPÉC. **16⁹⁵** v ca.

Rég. 21,95 v ca. SPÉC. **10⁹⁵** v ca.

Rég. 14,95 v ca. SPÉC. **6⁹⁵** v ca.

PRÉLART

DE BONNE QUALITÉ

À partir de **6⁹⁵** v ca.

**TAPIS
COMMERCIAL**

à partir de

5²⁵\$
v ca.

CHOIX DE COUPONS
DIFFÉRENTES
COULEURS
DIFFÉRENTES
GRANDEURS
à partir de

60\$

(taxes incluses)

TAPIS

1409, Rte 220,
St-Élie

En vigueur jusqu'à l'épuisement de la marchandise.

822-3487

Anciennement
La vie en rose à
St-Élie

FAITS DIVERS

Peut-être la 3e fois?

Sherbrooke (psj) — La Police municipale de Sherbrooke a diffusé, hier, le portrait-robot d'un suspect, possiblement auteur de trois vols qualifiés au même dépanneur de la rue King Ouest depuis le 27 février.

Le dernier vol qualifié remonte au samedi soir 4 avril.

Le suspect est décrit comme un homme de 22 ans, mesurant 1m 73 (cinq pieds et huit pouces), pesant 72 kilos (160 livres), aux cheveux bruns aux épaules et aux yeux bleus. De race blanche, de petite corpulence, il s'exprime en français.

Au moment du vol qualifié, il était vêtu d'un pantalon jeans et d'un manteau vert pâle ou beige.

Quand l'individu a fait irruption dans le dépanneur P.D.G., au sommet de la pente King Ouest, le 4 avril, il était armé d'un couteau. Il s'est fait remettre le contenu de la caisse puis il est reparti en lançant à sa victime «A la prochaine!».

La police a précisé que le même dépanneur avait été la cible de deux autres vols qualifiés avant celui du



Le suspect de petite corpulence, a les cheveux bruns et longs, et les yeux bleus.

4 avril et elle estime que le voleur est le même.

Toute information peut être communiquée au quartier général, 400 rue Marquette, (821-5555), pour la bonne marche de l'enquête entamée par le détective Gérard Leblanc.

De Ste-Julie à Sherbrooke avec des faux 50 \$

Sherbrooke — Une intervention de la Police municipale de Sherbrooke et un complément d'enquête de la Gendarmerie Royale du Canada de Sherbrooke, entamés dans la nuit de dimanche à hier, ont conduit deux jeunes hommes de Ste-Julie devant la Cour du Québec, hier.

Il s'agissait d'une affaire de faux 50 \$ canadiens.

Alors que les suspects se trouvaient au bar La Maltonnière, 202 rue Wellington Nord, à Sherbrooke, un faux 50 \$ a été refilé pour payer des consommations.

On s'en est aperçu.

La Police municipale de Sherbrooke a été appelée à la rescousse vers 1 h 30, hier.

Ayant constaté que l'incident relevait de la juridiction fédérale, les policiers municipaux ont informé la GRC qui a mandaté l'agent Steve Currier pour compléter l'enquête et amorcer le processus des poursuites judiciaires.

Jean-François Choquette, âgé de 23 ans, fera face à l'accusation d'avoir mis en circulation de la monnaie contrefaite alors que Stéphane Parent, âgé de 21 ans, sera accusé de la possession d'une fausse coupure de 50 \$. Il devra de plus répondre à une accusation de possession simple de deux grammes de pcj ou de champignon hallucinogène.

L'enquête policière a permis de recouvrer cinq faux 50 \$ dont les numéros de série sont le EHM7355493 et le EHL1876136.

Les fausses coupures avaient été reproduites par procédé de photocopie.

Jeunes et déjà fort actifs

Sherbrooke — La collaboration d'un citoyen et la rapidité d'inter-

vention des patrouilleurs municipaux ont entraîné l'arrestation de deux adolescents déjà fort actifs dans le domaine du cambriolage.

Cette double arrestation, effectuée dimanche après-midi, dans le secteur de l'école primaire Hélène-Boullé, permettrait d'éclaircir, une fois l'enquête complétée, une dizaine de cambriolages perpétrés dans des maisons privées.

Les deux suspects sont âgés de 16 et 17 ans. Ils habitent justement dans le quartier nord.

L'affaire a débuté lorsqu'un témoin a remarqué un véhicule brun stationné dans la cour de l'école Hélène-Boullé, rue Pinard. Un jeune homme, tenant dans ses bras un téléviseur, se dirigeait vers le véhicule.

Ayant reçu comme réponse du suspect qu'il était stationné à cet endroit parce qu'il attendait un copain, le témoin a relevé le numéro de la plaque d'immatriculation puis il a informé la Police municipale de Sherbrooke de ce qui se passait.

Les patrouilleurs ont intercepté le véhicule des deux suspects, rue Desgagnés, non loin de l'endroit où ils avaient été vus par le témoin.

Le duo avait perpétré un vol avec effraction dans une maison privée, rue Simard. Outre le téléviseur, les jeunes voleurs avaient mis la main sur le contenu d'un portefeuille, trois appareils téléphoniques et une montre-bracelet.

La valeur des biens a été estimée à environ 1200 \$.

Trois fois en neuf minutes

Sherbrooke — Quatre brèves interventions dont trois en neuf minutes seulement ont mené les pompiers de Sherbrooke pour ainsi dire tous azimuts, tôt hier matin.

Les trois premières sorties, rues Dufferin, Portland et 10e avenue Sud, ont été provoquées par le déclenchement de système de protection contre le feu. Elle sont survenues entre 7 h 36 et 7 h 45.

Enfin, une quatrième sortie, rue Durham, dans le quartier nord, avait été causée par un contenant de café expresso oublié sur la cuisinière. La fumée a réveillé la sonnerie de l'avertisseur de fumée.

Cette intervention a eu lieu à 9 h 29. Tout s'est passé sans dommage.

Animateur culturel retenu pour 10 mois

MAGOG — Dans le but de dégager la directrice des services récréatifs et communautaires municipaux, Mme Marie-France Bourdages, de tâches cléricales et de lui permettre de consacrer tout son temps à la mise en place et à la gestion des activités récréatives et

sportives, la Ville de Magog a retenu les services d'un animateur culturel pour une période de 10 mois.

Son choix s'est porté sur M. Simon Audet qui, durant plusieurs années, a été la cheville ouvrière de la Journée trippante.

Santana

**LA MARCHANDISE
PRINTEMPS-ÉTÉ 1992
EST ENFIN ARRIVÉE!**

- SOULIERS POUR ELLE ET LUI
- SOULIERS BATEAU



- SOULIERS DE TOILE
- SANDALES

TOUJOURS LES MEMES BAS PRIX DU MANUFACTURIER!

VERSANTS DE BROMONT
PHASE II
Santana
PHASE I
BOUL. BROMONT
(514) 534-4428

SHERBROOKE
Santana
3770 boul Industriel
562-2454

MAGOG
Santana
10, rue Principale O 847-2424

3 magasins
Santana
pour mieux vous servir!

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000
points offerts
cette semaine
dans

La Tribune

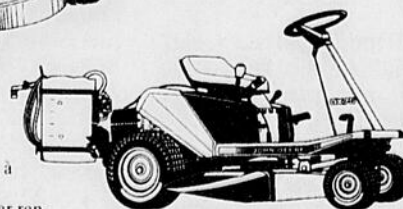
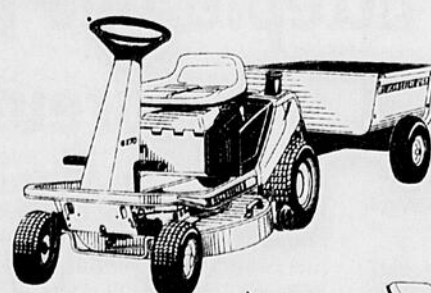
Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
36726954
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

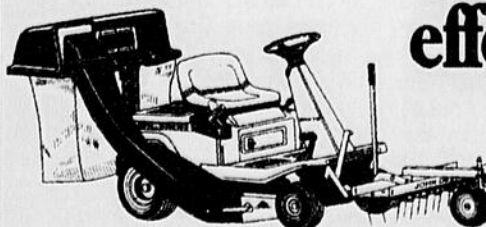


Coup de pousse printanier



- Transmission à 5 vitesses, à changement en marche
- Châssis monopièce en acier renforcé pour plus de durabilité
- Rayon de braquage de seulement 36 cm
- Commandes faciles à utiliser.

**Économisez
sans
effort**



Les équipements

VEILLEUX INC.

Vente — Pièces — Service
Lennoxville, 9, rue Queen, 564-8850

Deere,
c'est tout dire



39975

JOHN DEERE

Le projet La Poudrière obtient finalement l'aval de Québec

Michel MORIN

Windsor

Espéré depuis des années, le projet La Poudrière de Windsor a finalement obtenu l'aval du gouvernement du Québec qui débouche une subvention pour sa réalisation.

L'annonce de cette aide financière en a été faite, hier, par le député de Richmond et ministre délégué à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation, Yvon Vallières, devant des dizaines d'intervenants réunis à l'hôtel de ville de Windsor.

Au nom de sa collègue et ministre des Affaires culturelles, Yvon Vallières a versé une subvention de l'ordre de 244 700 \$, dont 30 000 \$

proviennent de l'Office de planification et de développement du Québec. De son côté, le conseil municipal de Windsor, a annoncé le maire Adrien Pélouquin, verra à coupler à cette somme un autre montant de quelque 120 000 \$.

Vieux bâtiment transformé

Le but de ce projet à vocation culturelle consiste à transformer le vieux bâtiment, connu sous la désignation de La Poudrière, en un centre d'interprétation du patrimoine. C'est à la ville de Windsor que revient le mandat de rénover et de rendre ce bâtiment conforme aux exigences d'un édifice public. Outre le volet patrimonial, La Pou-



Photo La Tribune par Kathy Mercier

Le vieux bâtiment de La Poudrière sera transformé en centre d'interprétation du patrimoine. Ce projet viendra compléter les aménagements physiques déjà réalisés tout autour des berges de la rivière Watopéka.

drière deviendra également un lieu d'exposition pour les peintres locaux et régionaux.

L'aide financière du gouvernement québécois est d'autant appréciée que la concrétisation de ce projet viendra compléter des aménagements physiques réalisés tout autour des berges de la rivière Watopéka. Du reste, c'est à l'Association d'aménagement et d'ensemencement Watopéka que l'on doit attribuer la prise en charge de tout ce secteur de la rivière.

Depuis maintenant plusieurs années, les membres de cette association n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire redécouvrir à la population de Windsor les charmes de la Watopéka et de son environnement.

En plus d'offrir à la ville Windsor une intéressante halte touristique, le projet La Poudrière permettra la création de sept emplois, tant permanents que saisonniers. Mais La Poudrière servira également de fer de lance à plusieurs autres idées

de développement, comme la construction de petits chalets dans le but d'améliorer le volet de l'hébergement.

Patrimoine

Pour la population de Windsor, La Poudrière représente une importante page d'histoire et de patrimoine. En 1864, des promoteurs américains installèrent en bordure de la Watopéka une fabrique de poudre noire. Dès 1873, dans le but de diversifier sa production, elle se lançait dans la fabrication de dynamite jusqu'à sa fermeture, en 1922.

Malheureusement, une vingtaine de travailleurs y perdirent la vie tout au long de ces années.

Malgré que les montants en cause ne soient pas exorbitants, tous les intervenants s'accordent à dire que le projet de La Poudrière constitue une excellente nouvelle et un agréable soulagement. Une façon bien vivante de faire revivre les souvenirs du passé.

Cogénération: aucune remise en question perceptible

Windsor (MM)

Aucun élément ne laisse encore douter de la concrétisation du projet de cogénération à Windsor.

Dans les faits, le projet de cogénération dont la réalisation doit générer des investissements de 200 millions \$, n'en est qu'à ses premiers balbutiements à Windsor. Le fait que le gouvernement Bourassa entrave actuellement la progression des différents projets de cogénération au Québec, comme le soutient le président et chef de la direction de la papetière Tembec, n'a donc pas d'incidence sur celui de Windsor.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, le vice-président à

la fabrication chez Domtar, Denis Jean. À ses yeux, rien ne laisse pour l'instant présager d'un quelconque retard et d'une possible remise en question du projet.

Cogénération Windsor est né de la mise en commun des intérêts de Domtar, Westinghouse Canada et de Dynamis Envirotech. L'usine de cogénération projetée à Windsor permettrait, à partir du gaz naturel et de la vapeur, de produire environ 170 mégawatts d'électricité.

Cette production donnerait la chance à Domtar d'améliorer sa rentabilité en économisant rien de moins que 35 \$ la tonne de papier, elle qui produit quelque 400 000 tonnes de papier annuellement.

«Trou» de 5000 \$ dans le compte bancaire de l'Avenir

Drummondville (GP)

En complétant les états financiers de 1991 à l'Avenir, les vérificateurs de la municipalité ont constaté un «trou» d'environ 5000 \$ entre les taxes perçues par la municipalité et l'argent déposé dans son compte d'une institution financière.

«Nous ne formulons pas d'hypothèses, ni ne faisons pas de spéculations sur les circonstances qui ont amené ce vide, nous avons remis nos constatations aux personnes habilitées à effectuer les recherches», a confié hier le maire Jean-Yves Bourgault.

Effectivement, la municipalité a communiqué avec la SQ, poste de Drummondville, pour qu'elle entreprenne une enquête à ce sujet, avisé ses assureurs qui couvrent les gestes des élus et des employés municipaux et informé le ministère des Affaires municipales du retard dans l'adoption des états financiers de la municipalité.

Pour le maire Bourgault, la po-

pulation de L'Avenir n'a pas à s'inquiéter de cette situation: avec un budget annuel de 350 000 \$, les élus bénéficient d'une marge suffisante pour bien administrer la municipalité jusqu'à ce que, s'il y a lieu, l'assurance compense en tout ou en partie pour l'argent perdu.

Le seul inconvénient, relié jusqu'à maintenant à cette affaire, est que les états financiers de la municipalité, préparés par une firme comptable de Drummondville, ne peuvent pas être approuvés pour le 15 avril comme le prévoit la loi. En avisant le ministère, la municipalité s'assure par le fait même d'obtenir une prolongation, jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse. Par ailleurs, le conseil, après avoir été informé du «trou», n'a suspendu ni congédié personne de son emploi, préférant prendre des sanctions, s'il y a lieu, à la fin de l'enquête.

À la SQ de Drummondville, on confirme avoir été saisi du dossier: l'enquête ne fait tout juste que commencer et il pourrait s'écouler plusieurs jours avant qu'elle ne soit complétée.

Programme d'usinage sur machine-outil à commande numérique à l'Asbesterie

Sherbrooke

Fer de lance de la relance économique dans la région d'Asbestos, le secteur de la fabrication mécanique s'enrichit d'un programme d'usinage sur machine-outil à commande numérique qu'offrira la Commission scolaire de l'Asbesterie.

Le ministère de l'Éducation a en effet autorisé officiellement l'Asbesterie à offrir ce programme à compter de l'année scolaire 1992-1993.

Selon le directeur général de la Commission scolaire, M. Yvon Raymond, déjà l'Asbesterie a développé une expertise en fabrication mécanique et elle veut poursuivre dans cette voie.

L'implantation du nouveau programme sera d'autant plus bénéfique à la région, dit M. Raymond, qu'une dizaine de petites entreprises oeuvrent en fabrication mécanique ou requièrent les services de

personnes formées dans ce secteur, comme la JM Asbestos.

M. Raymond fait remarquer que déjà les finissants en fabrication mécanique d'Asbestos trouvaient un emploi sans difficulté. «Certaines années, des entreprises comme Pratt et Whitney venaient chercher les 15 finissants que nous avions.»

Le nouveau programme de pointe serait accessible à une trentaine d'étudiants par année. Comme il s'agit d'un programme appliqué selon un modèle travail-études, pendant qu'un groupe se trouverait en stage dans les entreprises de la région, l'autre serait en classe.

C'est un concept d'usine-école que l'Asbesterie développe avec ses partenaires du secteur industriel.

Selon M. Raymond, le nouveau programme trouvera des candidats tant dans les Bois-Francs et dans la région de Drummondville que dans la région plus proche d'Asbestos, comme dans le secteur de Richmond et Windsor par exemple.

Pierre SÉVIGNY

Sherbrooke

De concert avec ses partenaires du milieu agro-alimentaire, la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en Estrie a ciblé la production et la commercialisation du foin pour son programme régional.

Le directeur du MAPAQ en Estrie, Marcel Normandeau, a précisé que cette priorité a été privilégiée dans le cadre de la nouvelle orientation du ministère quant à la régionalisation des programmes et des budgets. Cela permet de mieux répondre aux besoins particuliers des régions.

Après avoir initié et contribué à la mise en place d'une agence de commercialisation du foin, l'an dernier, la direction régionale a maintenant décidé d'intervenir non seulement dans le développement de la production et de la commercialisation du foin mais d'accroître sa participation dans les municipalités en voie de déstructuration.



Marcel Normandeau, directeur régional du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

M. Normandeau a précisé que l'Estrie possède des caractéristiques comparatives fort avantageuses pour la production du foin, que ce soit au niveau climatique ou la proximité des États-Unis. Il entend

donc profiter de ces avantages pour inciter les producteurs agricoles à une meilleure production, en terme de qualité et de quantité.

Initiatives régionales

Par le biais de la régionalisation des programmes, le MAPAQ-Estrie devrait gérer un budget de près de 1 million \$ dont une enveloppe de quelque 300 000 \$ devant servir au programme d'initiatives régionales qui se veut unique et particulier en Estrie.

Ce programme comprend quatre volets: incitatif à la qualité du foin; essais techniques pour l'amélioration de la qualité du foin; innovation technologique et diversification de l'agriculture; promotion de l'agriculture régionale. La majorité du budget servira aux deux premiers volets.

L'Estrie est actuellement la seule région du Québec à vendre du foin certifié et le MAPAQ-Estrie veut encourager sa commercialisation et favoriser sa production dans les zones menacées de déstructuration. A cet effet, 42 localités des secteurs

de Coaticook, Cookshire, Granby, Richmond et Rock Forest ont été identifiées et toute exploitation agricole pourra bénéficier d'une majoration de l'aide financière, soit une offre de 40 \$ par tonne de foin certifié jusqu'à un maximum de 3000 \$ par année, en comparaison de 20 \$ la tonne et d'un maximum de 1000 \$, ailleurs dans la région.

Quant aux essais techniques pour l'amélioration de la qualité du foin, l'aide financière sera de 50 pour cent du coût de l'investissement requis jusqu'à 15 000 \$ par projet.

Du 15 avril au 5 mai prochain, le MAPAQ-Estrie tiendra huit réunions sur le territoire pour mieux informer les producteurs concernés au sujet des modalités d'applications du programme d'initiatives régionales.

M. Normandeau espère une forte participation des producteurs à ce programme régional du fait qu'il favorisera le développement de l'Estrie et qu'il permettra, à moyen terme, d'élargir le marché potentiel du foin.

Je te cherchais partout!..

Tu m'as manqué!
Maintenant, Grégoire,
on ne se quitte plus!

...

Et'on se redécouvre
aux Promenades King,
à côté du Gramophone.

...

J'y serai!

CHAUSSURES

GRÉGOIRE

ET ACCESSOIRES DE DISTINCTION
POUR ELLE & LUI

562.2244

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000
points offerts
cette semaine
dans
La Tribune

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
25782424
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

À 33 995\$ un nombre très
limité de la luxueuse
Cadillac Sedan de Ville
est disponible. Faites vite.



Transport et taxes en sus. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire participant. Seulement pour un temps limité.

chez votre concessionnaire



Cadillac
sait se faire désirer

Vivre

Les technologistes: souvent oubliés mais tout de même essentiels

Normand MORIN

Coaticook

Dans un hôpital, tous les services sont importants. Et parmi ceux dont on soupçonne peu l'importance, figurent les laboratoires où des technologistes médicaux accomplissent un travail de première main afin de permettre à tout le réseau de la santé d'être efficace.

À l'occasion de la Semaine nationale du laboratoire médical, qui vient de prendre fin, Paul-Émile Thibault, un technologiste de 26 ans d'expérience, a ouvert les «labos» du Centre hospitalier de Coaticook où oeuvrent cinq employés.

«Le laboratoire fait partie des services essentiels d'un centre hospitalier», lance d'entrée de jeu M.

Thibault, très fier de son apport dans le milieu des soins de santé.

«Nous assurons un service de 24 heures, 365 jours par année, autant pour toucher à de la microbiologie (culture de bactéries), de l'hématologie (analyses de sang) qu'à la biochimie (qui traite tous les organes tels que le foie, le pancréas, le cœur)», poursuit le technologiste.

«Le médecin doit à tout prix obtenir des analyses de toutes sortes pour compléter son diagnostic et bien traiter son patient. Grâce à nos examens, au laboratoire, il pourra faire la différence entre une indigestion et un infarctus», précise en outre M. Thibault.

À son avis, plusieurs maladies peuvent être soignées sans médicament, par un simple régime alimentaire approprié. «Le laboratoi-

re permet de suivre l'évolution d'une maladie, comme dans les cas de cholestérol et de diabète».

Nouvelles tâches

Mme Angèle Madore travaille pour sa part en microbiologie, sur des cultures de bactéries à partir de l'urine, du sang, des sécrétions urétrales et vaginales, nasales ou de gorge. Mme Madore explique que «les bactéries sont cultivées pour une période de 24 heures. Nous procédons ensuite à la lecture et à l'identification des bactéries. Nous

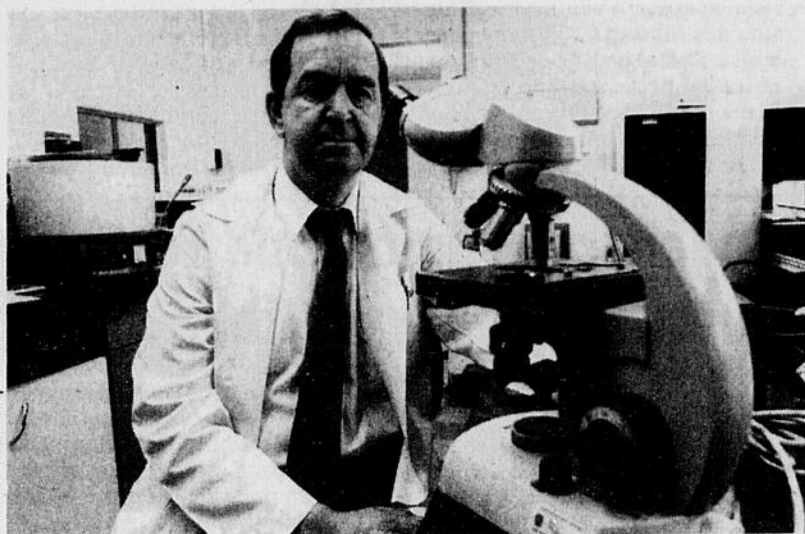
complétons un antibiogramme et, 24 heures plus tard, nous faisons la lecture de l'antibiogramme qui permettra au médecin de prescrire le bon antibiotique, celui qui sera le plus efficace, contre une infection.»

Pendant plusieurs années, les prélèvements ont été l'apanage des infirmières. Cependant, de plus en plus, la tendance veut que les technologistes procèdent eux-mêmes aux prélèvements auprès des patients, ce qui a pour effet d'humaniser leur travail, de permettre un

contact direct avec le bénéficiaire et non seulement avec des éprouvettes.

Pour ce qui est des biopsies, des pathologies et autres examens demandés par des spécialistes, ils sont

néficiaire qui vient au centre hospitalier pour un examen de routine, n'a pas idée du sérieux et de l'attention que les technologistes portent aux prélèvements qui passent par le laboratoire. Chaque jour, c'est une



Paul-Émile Thibault est très fier du travail réalisé par son équipe des laboratoires du Centre hospitalier de Coaticook.

référé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

Enfin, «tous les matériaux, tous les liquides utilisés, tous les déchets sont stérilisés avant d'être jetés, ce qui est d'une importance capitale. Nous ne devons pas permettre la moindre contamination», mentionne M. Thibault.

Et celui-ci d'ajouter que «le bé-

cinquantaine de bénéficiaires que nous recevons et, pour chaque cas, nous faisons environ 10 tests différents, ce qui donne un aperçu du boulot à abattre».

Le rôle essentiel des technologistes est souvent oublié tout simplement parce qu'ils ne travaillent pas souvent en contact direct avec les patients, déplore M. Thibault.

CARNET COMMUNAUTAIRE

Club d'âge d'or Notre-Dame-de-la-protection

Une assemblée spéciale et annuelle aura lieu le jeudi 16 avril, à 17 h, à l'aréna de Fleurimont, à l'occasion du souper mensuel. Réservations: 563-1648.

Solidarité-Cancer

Solidarité-Cancer organise un groupe d'échanges pour personnes atteintes de cancer, accompagnées d'un parent ou d'un ami, le mercredi 15 avril, au 86 Wellington nord, bureau 6, à Sherbrooke. INF.: 564-1611.

Surveillance de quartier

Tous les résidents des districts numéro 5 et 6 de Fleurimont, qui désirent s'impliquer dans la surveillance de quartier, sont convoqués à une réunion le mercredi 15 avril, à 19 h 30, au Centre communautaire de Fleurimont, afin de procéder à la mise sur pied de ce système. INF.: 346-5134.

Chasse et pêche Fitch Bay

Les membres du Club de chasse et pêche de Fitch Bay sont convoqués à une réunion le 25 avril 1992, à 13 h 30, au Gustin Hall de Fitch Bay. Informations: Guy Bureau, 876-5568.

Mycologues de l'Estrie

Les mycologues de l'Estrie organisent un cours d'initiation à la mycologie (étude des champignons sauvages) les 5, 12, 19 et 26 mai, 19 h 30. L'endroit où se tiendra le cours vous sera confirmé lors de la pré-inscription. INF.: 346-6856 (après 17 h).

Scérose en plaques

Des personnalités de Drum-

mondville prêteront bénévolement de leur temps, les 7, 8 et 9 mai, pour participer à la collecte annuelle en faveur de la recherche sur la sclérose en plaques, collecte qui se tiendra dans un kiosque des Promenades Drummondville.

Surveillance de quartier dans le Nord

Il y aura rencontre d'information avec M. Denis Deschenes, policier à la ville de Sherbrooke, pour mettre sur pied une surveillance de quartier pour les rues Maple et Elm (quartier nord). La rencontre aura lieu au sous-sol de l'Église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, le lundi 13 avril, à 19 h. INF.: Michel Brochu 565-8362, Jacques Dubreuil 569-2988.

Massage pour bébé

Le Centre de santé des femmes de Sherbrooke offre aux femmes et à leur bébé (né après le 14 mars) un atelier de massage pour bébé, du 23 avril au 21 mai au centre de santé des femmes. Inscriptions: 564-7885.

Pensionnat de St-Félix de Kingsey

Les élèves qui ont fréquenté le Pensionnat de St-Félix de Kingsey entre 1906 et 1957, sont invitées à une rencontre, annoncée pour le 20 juin, dans le cadre des Fêtes du 150^{ème} anniversaire de la paroisse. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs coordonnées, ainsi que leurs années de fréquentation scolaire, à Mme Germaine Morin-Proulx de Drummondville ou à Mme Denise Provencier de St-Félix.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

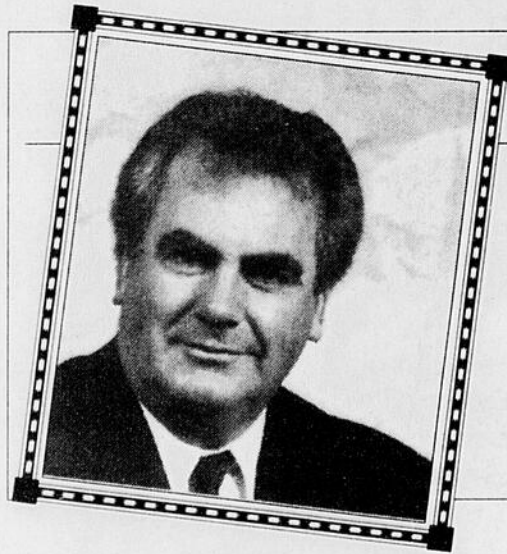
3000
points offerts
cette semaine
dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
78372094
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010



SHERBROOKE-SIDAC

mon centre-ville...

Ma passion ne date pas d'hier. Depuis 25 ans,
c'est au centre-ville qu'elle se nourrit...

passionnement!

Roger Labonté

Mercerie Roger Labonté

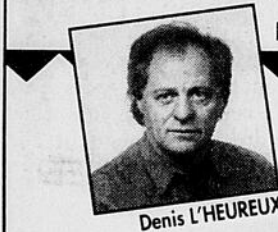


Bazar au profit des Mères-Veuilles

Les Mères-Veuilles, un organisme bénévole de soutien pour les nouveaux parents, recueillent actuellement et jusqu'au 24 avril, des vêtements et des articles usagés pour les enfants de 0 à 5 ans.

Ces objets seront mis en vente lors d'un bazar-famille, prévu pour le 9 mai, au Centre communautaire René-Lévesque de Windsor. Les profits serviront à organiser des activités pour le mieux être des nouveaux parents.

Si vous avez des vêtements ou des articles d'enfants à donner, communiquez au 845-5540 ou au 845-4962 (soir).



Pour tout renseignement gouvernemental

Communication-Québec

PLACEMENT ÉTUDIANT

Rapidité, efficacité, économie

Le Placement étudiant du Québec est actuellement en pleine période de promotion pour l'embauche des étudiants.

Cet organisme a pour mission d'agir comme intermédiaire entre les étudiants à la recherche d'un emploi d'été et les employeurs.

Les étudiants et étudiantes de niveaux secondaire, collégial ou universitaire, désireux de se trouver un emploi d'été, doivent s'inscrire dès maintenant au fichier du Placement étudiant.

Les employeurs qui font appel au Placement étudiant du Québec bénéficient de l'expertise d'un service gouvernemental qui met à leur disposition une banque de plus de 80 000 candidats et candidates, prêts à mettre l'épaulé à la roue et qui proviennent de tous les niveaux et domaines d'études ainsi que de toutes les régions du Québec. Grâce à son processus de présélection, le Placement étudiant recommande les étudiants et étudiantes possédant le profil le mieux adapté aux exigences des employeurs.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le bureau du Placement étudiant du Québec de votre région. À Sherbrooke, le numéro de téléphone est (819) 820-3241. Les gens de l'extérieur peuvent appeler sans frais au 1 800 463-2355.

Un nouveau guide: FONDER UNE ENTREPRISE

Vous songez à vous lancer en affaires? Le guide *Fonder une entreprise* a été conçu pour vous donner l'essentiel des renseignements requis pour fonder une entreprise, et particulièrement pour vous indiquer les démarches à effectuer auprès des municipalités et des services gouvernementaux du Québec et du Canada.

Dans cette brochure de près de 50 pages, vous trouverez réponse à tout genre de questions concernant l'ouverture d'une entreprise, et notamment:

- la structure juridique;
- les démarches à faire;
- les exigences des gouvernements;
- l'inscription auprès de la CSST;
- la Loi des normes du travail;
- l'aide technique et financière;
- la licence d'exportation ou d'importation;
- le bureau d'information sur le libre-échange.

Vous pouvez obtenir gratuitement ce guide au bureau de Communication-Québec de votre région.

**POUR REJOINDRE
COMMUNICATION-QUÉBEC**
SHERBROOKE: 820-3000 ou,
sans frais, 1 800 668-8889
Bois-Francs: 1 800 363-1316
Drummondville: 477-7272
Theftord Mines: 338-0181

39872

Pour vous protéger d'une baisse possible de taux,



Qui peut prévoir ce qui arrivera aux taux d'intérêt? Avec le CPG Privilège de la Banque Royale... ... si les taux descendent l'an prochain,

Une exclusivité de la Banque Royale

Vous avez de l'argent à placer et vous vous demandez comment protéger au maximum votre investissement des fluctuations de taux d'intérêt?

La Banque Royale a conçu un outil très avantageux qui

vous permettra de traverser cette période en toute tranquillité d'esprit: le nouveau Certificat de Placement Garanti Privilège.* Avec le nouveau CPG Privilège, vous êtes gagnant sur toute la ligne.

Dès aujourd'hui, votre CPG Privilège vous donne droit à

7.00%
Terme d'un an**
Taux en vigueur
le 13 avril 1992

ce taux hautement concurrentiel pour toute la première année.

Si les taux baissent l'an prochain, vous aurez le privilège exclusif de passer par-dessus la baisse en renouvelant votre CPG Privilège pour une nouvelle année **au taux original.**

Une «partie de leur vie» disparue en fumée: pertes de 200 000 \$

Marco FORTIER

Compton

On ignore toujours la cause du mystérieux incendie qui a complètement détruit une grange de Compton, vendredi dernier, tuant la moitié du troupeau de vaches Holstein pur sang de la ferme Jean-Noël Groleau.

Les propriétaires de la ferme, sise au 151 chemin Cochrane à Compton, estiment à 200 000 \$ les pertes dues au sinistre. Mais c'est ni plus ni moins qu'une «partie de leur vie» qui s'est envolée en fumée, en moins d'une heure.

Lors de la visite de La Tribune hier, l'épouse de Jean-Noël Groleau, Diane Beaulieu, était encore révoltée du malheur qui s'est abattu sur la famille, la semaine dernière. «Je suis en beau maudit. C'est dur à accepter...» La voix est chevrotante. La gorge, nouée par l'émotion.

«Au moins, le petit n'a rien eu», dit-elle, en posant la main sur la tête de son fils Sylvain, âgé de 5 ans, qui se trouvait avec elle dans l'étable quand le feu s'est déclaré. Les deux autres enfants du couple,

Patrick, 6 ans et Alex, 8 ans, étaient à l'école au moment du drame. Le père de famille s'affairait ailleurs sur la ferme.

Le toit en feu

C'était vendredi dernier, à 9 h 30 du matin. Diane Beaulieu prépare de la moulée pour le troupeau de 82 vaches. Sylvain s'amuse un peu plus loin. Soudain, un coup de téléphone: «Le toit de la grange est en feu!» Le frère de Jean-Noël, Daniel Groleau, est à l'autre bout du fil.

De sa résidence située à 500 pieds de là, il a vu surgir les flammes. «Moi, j'étais dans la grange et je ne voyais rien!» raconte Mme Beaulieu. Elle trouve à peine le temps de regarder en l'air, des poutres en feu tombent déjà du plafond. «ça s'est passé tellement vite...»

Quinze minutes plus tard, il ne restait que les murs de la grange. Ce n'est qu'à 1 h 30 de la nuit, 17 heures après le début du sinistre, que la douzaine de pompiers de Compton ont maîtrisé le feu. En tout, une centaine de personnes ont aidé les Groleau en cette journée funeste.

Décombres fumants

Hier, plus de trois jours après l'incendie, une fumée grise sortait toujours des ruines de la grange. Des carcasses de bêtes gisaient encore un peu partout dans les décombres fumants.

«Je ne suis pas capable de voir ça», laisse tomber Diane Beaulieu. «On s'attache à ces animaux-là...»

Quatre générations de vaches Holstein pur sang ont été anéanties, «de l'arrière-grand-mère au petit bébé», précise la dame. Certaines vaches avaient jusqu'à 12 ans. Plus de la moitié des veaux âgés de deux mois à un an et demi ont péri. «On a perdu une partie de notre relève...»

Pour une raison inconnue, les bêtes refusaient de sortir de la grange en feu. «On a pu tirer les veaux par leur chaîne, mais les taureaux...»

Les secouristes ont finalement pu faire sortir un boeuf... qui est rentré par la porte d'en arrière. Diane Beaulieu a vu mourir sa vache préférée, une superbe bête âgée de 5 ans. L'animal refusait de sortir du bâtiment. La structure du toit en

flammes lui est tombée sur le dos. «Mon beau-frère l'a tuée d'une balle de .303...»

Des experts en sinistre ont examiné les ruines dans les dernières heures. Sans succès: impossible de déterminer la cause du sinistre. Les Groleau ignorent aussi ce qui a pu provoquer l'incendie.

Chose certaine, ils reconstruiront la grange au plus vite. Il faudra également refaire la ligne de vaches Holstein, de façon à maintenir la qualité de la production laitière. Avant l'incendie, chaque bête produisait une moyenne de 7000 kilos de lait par an.



Diane Beaulieu et son fils, Sylvain Groleau, sont sortis indemnes de l'incendie de la grange familiale.

LES folles CONCESSIONS

de votre concessionnaire Jeep et Eagle!

Importées de
MITSUBISHI



Eagle 2000 GTX
l'importée avant-gardiste!

13 595\$ incluant la remise du fabricant*
Gr.#21B)

Au cours de tests effectués aux États-Unis, la Eagle 2000 GTX s'est classée première dans la catégorie des voitures compactes, devant la Honda Accord, la Infiniti G20, la BMW 325i, la Nissan Stanza et la Volkswagen Passat pour l'ensemble des tests effectués, qui portaient notamment sur la performance sur route, le confort et la fiabilité.

- ✓ Radiocassette AM/FM stéréo, 6 haut-parleurs
- ✓ Instrumentation entièrement numérique
- ✓ Deux rétroviseurs télé réglables
- ✓ Colonne de direction inclinable
- ✓ Option: transmission intégrale et suspension électronique
- ✓ Moteur 2 L à injection électronique
- ✓ Direction assistée à crémaillère
- ✓ Boîte manuelle à 5 rapports et surmultipliée
- ✓ Freins assistés, à disque ventilé à l'avant

Une voiture de classe internationale à un prix très, très local!

Elite Jeep/Eagle Inc.
St-Elie d'Orford 564-1122

M. Robert Auto Inc.
Coaticook 849-2731

Asbestos Auto Inc.
Asbestos 1-800-665-1047

Weedon Automobiles Ltée
Weedon 877-2833



C'est maintenant que ça se passe!

* PDSF pour le modèle de base avec groupe d'options correspondant, celui de 6 245\$ est à l'intention des finissants de cégep et d'université admissibles au Programme de Chrysler Canada Ltée. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne s'adressent qu'aux particuliers; elles annulent et remplacent toute offre antérieure et ne peuvent être combinées étant mutuellement exclusives; elles sont à durée limitée, en vigueur du 2 avril 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. L'acheteur peut choisir le taux de crédit du fabricant au lieu d'une remise.

RAYMOND LEMIEUX

inc.

26, rue Alexandre, Sherbrooke



50%

DE RABAIS

sur plus de 200 couvre-lits discontinués en magasin

● RIDEAUX SUR MESURE CONFECTIONNÉS À NOTRE ATELIER

● SERVICE DE DÉCORATEURS COMPÉTENTS À DOMICILE

● SERVICE D'INSTALLATION

SPECIAL STORES VÉNITIENS

en vinyle de Draco
RABAIS 30%

VERTICAUX

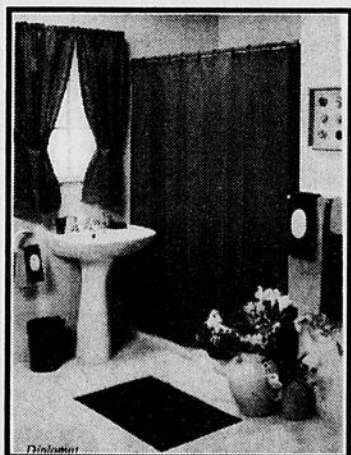
pour porte patio
75 po x 84 po
SEULEMENT 49⁹⁵\$

GRAND CHOIX D'ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

10%

DE RABAIS

sur toutes les tapisseries en magasin

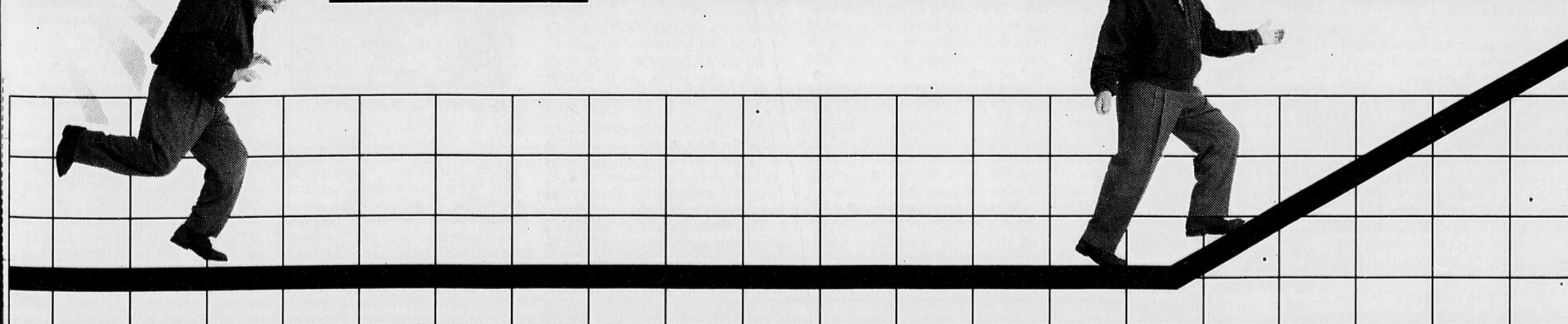


PLUS DE 400 COUVRE-LITS ET DOUILLETES EN MAGASIN



40186

voici notre nouveau Certificat de Placement Garanti.



vous sautez par-dessus la baisse;

et si les taux montent, vous aussi vous montez.

Vous pourrez donc réinvestir votre capital et vos intérêts sans avoir à subir aucune perte. Par contre, si les taux montent, vous pourrez profiter vous aussi de cette hausse! Avec notre CPG Privilège, vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

Mais faites vite! Le CPG Privilège est offert jusqu'au 9 mai 1992.

Communiquez avec un spécialiste de votre succursale. Il se fera un plaisir de vous initier à un outil de placement vraiment hors du commun. Ou encore, appelez-nous.

Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

* Offert par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garanti par la Banque Royale du Canada.
** Le taux d'intérêt mentionné est annuel et peut être modifié sans préavis. Communiquez avec la succursale de la Banque Royale la plus près pour connaître le taux courant.

Éditorial

Les photos de La Tribune

Jean-Guy DUBUC

La semaine dernière, une photo publiée en page une de La Tribune a suscité des réactions assez vives: appels téléphoniques, lettres à l'éditeur, discussions publiques ont signifié une certaine désapprobation qui m'oblige à expliquer la position de La Tribune dans ce cas-ci comme dans d'autres semblables.

La photo, transmise par la Presse canadienne à tous les journaux, concernait le terrible incendie, à Montréal, où cinq pensionnaires âgés avaient perdu la vie. Elle montrait deux pompiers transportant, dans leurs bras, une de ces pensionnaires, les jambes dénudées, le visage sans vie. L'effet était saisissant, choquant.

Pourquoi avoir publié cette photo? Tout simplement parce qu'elle évoquait le drame où se trouvaient ces gens. Elle attirait naturellement la compassion, celle qui fait participer à une émotion, à une souffrance, à un malheur. Selon les responsables du pupitre de La Tribune, elle représentait l'horreur du drame: l'incendie ne fait pas que des ruines, il engendre la misère et la mort.

Les journaux sont des organes de communication de la vie des gens. Leurs textes et leurs photos doivent présenter les situations dans leur réalité, parfois joyeuse, parfois affreuse. C'est cette transmission de la vérité qui permet au lecteur de compatir avec des victimes et avec ceux et celles qui les entourent.

Certains ont trouvé dans cette photo une manifestation de sensation, comparant notre journal à d'autres qui en font leurs beaux jours. Nous ne pouvons que regretter beaucoup cette réaction: loin de chercher la sensation, nous visions la compassion, la participation à la souffrance des autres, la solidarité dans le malheur. Il est extrêmement dommage que nous ayons été mal perçus, mal jugés et froidement condamnés. Mais à tous ceux qui n'ont pas saisi le message de la photo, nous adressons des excuses sincères.

D'autre part, une annonce publicitaire, parue samedi dernier et parodiant «La dernière Cène» de Léonard de Vinci, pouvait choquer la sensibilité religieuse de nos lecteurs. Elle se voulait humoristique; mais le moyen utilisé était discutable. Nous offrons nos excuses à ceux et celles qui ont trouvé de mauvais goût cette façon d'offrir des vœux de Pâques.

ANALYSE

Le spectre d'un «Tcherno-bis»

Branle-bas de combat dans les milieux nucléaires. Un incident «grave» s'est produit dans une centrale nucléaire près de Saint-Petersbourg, au nord de la Russie. Alors que l'un des 4 réacteurs de type RBMK — semblable à celui de Tchernobyl — tournait à pleine puissance, un tube entourant le combustible et l'eau de refroidissement s'est rompu, laissant échapper des gaz radioactifs. Un accident, selon les autorités russes de

type 3 sur l'échelle internationale des événements nucléaires, qui compte 7 niveaux. Il y aurait apparemment peu de risques pour les populations environnantes. Le lendemain de l'incident, les Finlandais n'avaient détecté aucun accroissement de la radioactivité ambiante. Mais l'émotion est grande dans les pays voisins. En particulier en Allemagne. La centrale de Saint-Petersbourg, qui a déjà connu deux

«incidents» de ce type, avait reçu la visite d'experts suédois l'an dernier. Devant son état de vétusté, l'arrêt immédiat avait été demandé. Sans succès. L'ex-URSS a trop besoin de l'électricité produite. N'empêche! L'avertissement est sérieux. Il serait temps que les experts internationaux puissent enfin se pencher sur l'ensemble duparc nucléaire des pays de l'Est.

L'EXPRESS

DOCUMENT

Il y a dix ans, le Canada rapatriait la Constitution

par Warren CARAGATA

PC

Il y a dix ans ce mois-ci, le Canada se dotait d'une nouvelle Constitution, Une Constitution imparfaite.

L'Acte constitutionnel de 1982 — proclamé le 17 avril par la reine Elizabeth — dotait également le pays d'une nouvelle Charte des droits et établissait une méthode en vertu de laquelle ses citoyens pourraient éventuellement apporter de nouveaux amendements à la Loi qui régit le pays. La Charte accordait une protection constitutionnelle aux droits linguistiques, démocratiques, légaux et humains, conférant aux tribunaux des pouvoirs plus étendus pour modeler la nouvelle société canadienne.

Les juges ont interprété la Charte de telle façon qu'ils ont dénoncé les lois sur l'avortement et modifié celles sur la folie criminelle, ont donné le droit de vote aux détenus et ont obligé le système judiciaire à faire preuve de beaucoup plus de prudence.

La formule d'amendement a donné au pays le contrôle de sa destinée constitutionnelle pour la première fois depuis la naissance de la Confédération et a rendu caduques les pouvoirs du Parlement britannique d'amender notre constitution.

Par ailleurs, la Constitution de 1982 est imparfaite en ce qu'elle a été adoptée malgré les objections servies par l'Assemblée nationale du Québec. Le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglo-

phones du pays l'ont approuvée. Alors que la Charte des droits fut bien accueillie et demeure populaire, beaucoup estiment qu'en n'obtenant pas le consentement du Québec sur le rapatriement de la Constitution, les politiques de l'époque ont contribué aux problèmes constitutionnels d'aujourd'hui.

Des regrets

«Il aurait été préférable de ne pas rapatrier la Constitution et d'éviter la crise que nous vivons aujourd'hui», affirme Peter Lougheed, ex-premier ministre de l'Alberta.

Les libéraux du Québec avaient pourtant averti Pierre Trudeau des dangers de rapatrier la Constitution sans le consentement du Québec, rappelle aujourd'hui Jean-Claude Rivest, qui était à l'époque député libéral à l'Assemblée nationale et qui est devenu conseiller du premier ministre Robert Bourassa en matière constitutionnelle.

Non seulement la décision de Trudeau était-elle mauvaise, mais elle représentait une véritable bombe à retardement qui causerait un tort irréparable au fédéralisme face au Québec.

«Trudeau ne le croyait pas», explique M. Rivest.

Qu'aurait pu faire Trudeau, en sa qualité de premier ministre, et les neuf premiers ministres provinciaux de l'époque pour gagner l'appui du Québec, alors dirigé par le premier ministre René Lévesque, du Parti québécois?

Le sénateur Michael Kirby, alors principal stratège du gouver-

nement Trudeau en matière constitutionnelle, croit que la réponse saute aux yeux. «Il était absolument impossible d'obtenir l'appui d'un gouvernement qui était déterminé à séparer le Québec du reste du pays. René Lévesque refusait de s'engager dans un fédéralisme renouvelé.»

Mais si?

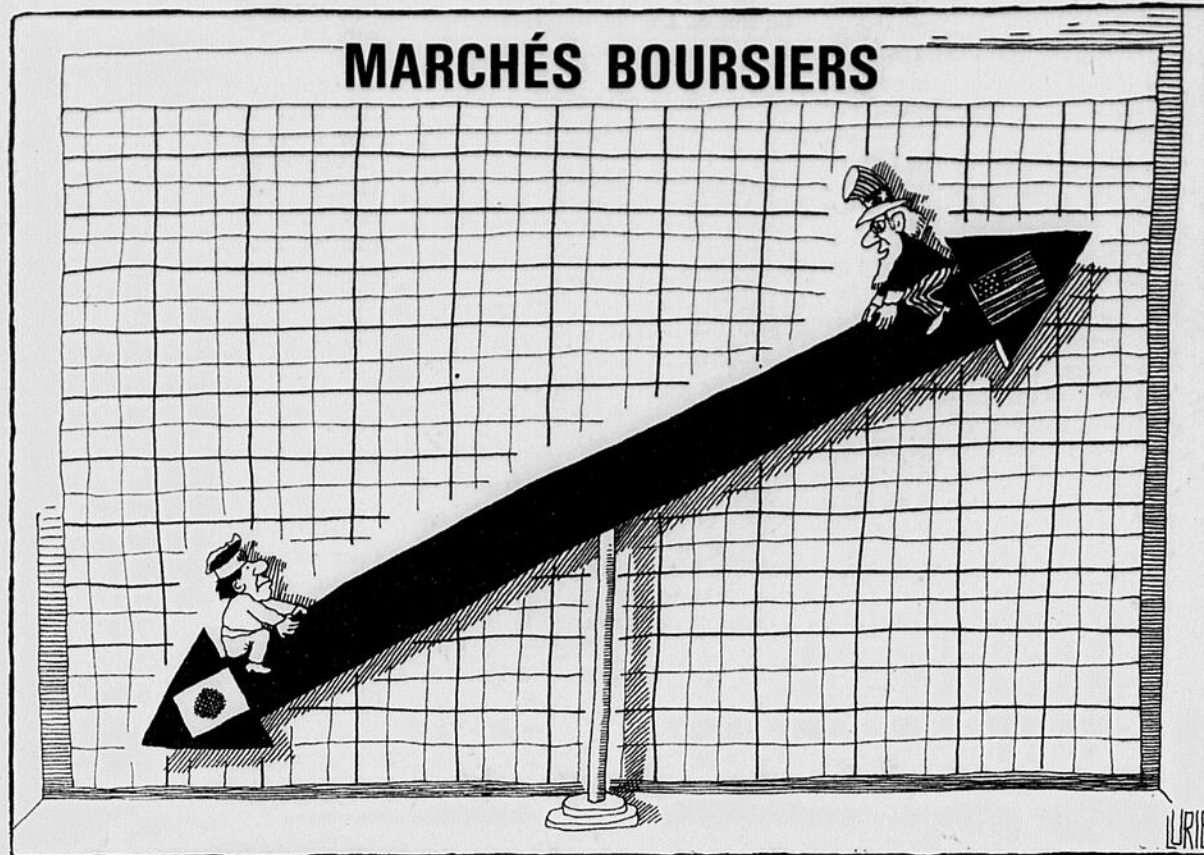
Aurait-il été préférable que le premier ministre Brian Mulroney laisse la situation se régler par elle-même? M. Mulroney a-t-il jeté la pagaille dans un nid de guêpes en rouvrant le dossier constitutionnel au Lac Meech?

«Ce sont-là les aléas de l'histoire», affirme Allan Blakeney, ex-premier ministre de la Saskatchewan. «Si vous lancez un bâton dans la rivière, il en descendra le cour et tous vos vœux ne pourront jamais lui faire remonter le courant.»

Claude Morin, ex-ministre des Affaires intergouvernementales du PQ, affirme que la population québécoise estime aujourd'hui que le Canada anglophone s'est donné une constitution, il y a dix ans. Il estime que l'anniversaire qui doit être célébré n'est pas celui du 17 avril 1982, mais les premiers jours de novembre 1981, lorsque l'entente constitutionnelle a été réglée sans le Québec.

Ce ne sont-là que de grands discours vides de sens, affirment d'autres intervenants.

«Lisez la proclamation. Qui l'a signée au nom du Canada que l'on dit anglophone?», demande M. Blakeney. «Pierre Trudeau, Jean



TRIBUNE LIBRE

Pour mieux soulager la misère

La conjoncture économique actuelle plonge dans l'indigence un nombre sans cesse croissant d'individus et familles affectés par le manque de travail ou par l'insuffisance de revenus. Il en résulte que les services d'assistance ou de dépannage de notre milieu se voient débordés de demandes auxquelles l'insuffisance de leurs moyens ne permet pas de répondre. Plus le temps passe, plus la situation semble se détériorer pour des gens qui n'avaient jamais connu la misère auparavant.

Les choses étant ainsi, une dizaine d'organismes de dépannage — Société St-Vincent de Paul et autres — ont convenu ensemble d'entre-

prendre une démarche commune de représentation auprès des instances gouvernementales provinciales pour que des fonds de dépannage soient disponibles au sein de l'une ou l'autre agence publique d'intervention auprès de personnes démunies. Il n'est tout simplement plus possible de laisser au secteur privé ou bénévole le soin d'assurer le minimum vital à ceux-là qui en sont privés.

Nous venons par cette lettre affirmer notre appui à la démarche entreprise croyant qu'il est de première nécessité de voir les autorités provinciales prendre des mesures efficaces pour répondre au problè-

me en cause. Par ailleurs, il nous apparaît que la condition de dénuement qui affecte plusieurs personnes est souvent reliée à l'insuffisance ou aux exigences des règlements qui régissent le fonctionnement de la loi de la Sécurité du Revenu et nous demandons que des correctifs soient immédiatement apportés aux barèmes établis. Nous souhaitons vivement que nos représentations trouvent écho auprès de ceux-là qui ont le mandat d'assurer aux citoyens un minimum de bien-être et une juste répartition des biens et services.

Marc-André Samson
pour ACCENTS-GARDS

A propos du satanisme et des jeunes

Dernièrement, une publicité à la radio a attiré mon attention. Vous l'avez sans doute déjà entendue vous aussi: Le propriétaire d'un dépanneur a reçu une plainte d'une dame parce qu'il avait vendu des cigarettes à un jeune. Ce n'était pas lui le vendeur mais bien le jeune qui travaillait pour lui. La publicité se termine ainsi: «En affaires, on a des responsabilités auprès des jeunes».

Ce message fait contraste avec l'émission que TVA a présentée à L'Or du temps, lundi, le 23 mars à 21 h 00: une messe noire. Quelques journaux et revues avaient fait la promotion de cette émission. On pouvait lire des passages comme ceux-ci: «Réal Giguère, l'auteur de ce téléroman, a concocté ce scénario à partir de diverses informations à caractère ésotérique. Le texte est basé sur un ramassis de tout ce qu'on peut trouver sur le sujet... Monsieur Legault est d'avis qu'une telle cérémonie n'a encore jamais

été présentée sur nos écrans québécois. Pendant 15 minutes, sans interruption publicitaire, nous serons témoins d'une initiation à la secte du gourou Damien». (7 Jours T.V., du 21 au 27 mars, p. 19A). Depuis quelques années, je m'efforce de sensibiliser les jeunes aux effets néfastes de telles pratiques occultes. En effet, nombre d'entre eux recherchent des sensations fortes, des expériences «tripantes» et s'engagent dans le domaine occulte: le voyage astral, le tarot, la cartomancie, etc. Il y a même des gens qui, «pour le trill», se consacrent à Satan.

Plusieurs m'ont raconté, qu'à la suite du visionnement d'un film contenant des scènes occultes, ils avaient essayé et avaient eu peur. Quelques-uns ont même vécu de l'angoisse persistante.

Même si je ne le souhaite pas et ne le recommande pas, je suis convaincu que l'émission L'Or du temps incitera des jeunes à essayer

de jouer à la messe noire. On verra par la suite se plaindre que les jeunes sont violents.

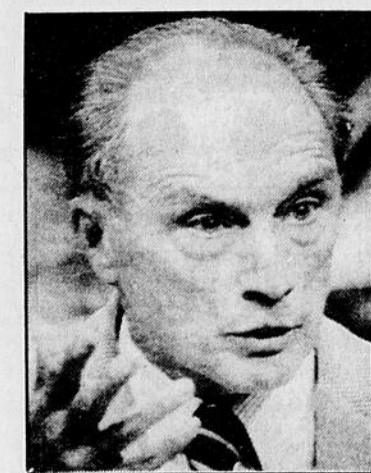
Il est temps que nous, adultes, nous prenions nos responsabilités. Personnellement, je veux dénoncer une telle émission qui est sans valeurs morales et qui contribue à abrutir des jeunes.

Même si M. Legault se plaît à dire que c'est la première fois qu'une telle cérémonie est présentée à la T.V. et cela pendant 15 minutes sans interruptions publicitaires, je crois qu'on n'a pas à se «petter les bretelles» pour un tel spectacle, au contraire.

En tant qu'adultes, nous avons une responsabilité face aux jeunes et je constate que plusieurs ne s'en soucient guère. Oui, en affaires, dans les médias, dans nos paroles et dans notre agir... nous avons des responsabilités auprès des jeunes.

Frère Guy Giroux, s.c.

Bromptonville



Pierre Elliott Trudeau

jeuner en compagnie de ses homologues provinciaux. «Aucun accord n'était intervenue, certainement pas de moi de toute façon, jusqu'à cette rencontre, à huit heures du matin», affirme M. Lougheed. Rien n'avait été fait durant la nuit.

Comme à son habitude, M. Lévesque arriva en retard au petit-déjeuner, juste au moment où les autres premiers ministres se préparaient à se rendre à la session de négociation prévue pour ce matin-là.

Refus de Lévesque

M. Lougheed fut mandaté par ses confrères de convaincre M. Lévesque de signer l'accord. Il refusa.

M. Lougheed révèle qu'il avait discuté avec M. Trudeau, durant cette même semaine, et lui avait demandé ce qu'il ferait pour obtenir

l'accord du Québec. «Sa réponse fut qu'il ne croyait pas devoir faire quoi que ce soit.»

M. Lougheed soutient qu'il n'était pas dans une position pour désapprouver la décision du premier ministre fédéral. «Il était le Québécois et j'étais l'Albertain... que pouvais-je dire?»

Les libéraux de M. Trudeau détenaient 74 des 75 sièges du Québec à Ottawa et les fédéralistes avaient remporté le référendum de 1980 au Québec en promettant de renouveler la fédération.

Si M. Trudeau avait renoncé à rapatrier la Constitution, M. Lévesque aurait alors pu l'accuser de ne pas respecter sa promesse, soutient pour sa part le sénateur Kirby.

M. Kirby croit d'ailleurs que c'est M. Mulroney qui est responsable de la situation actuelle, ayant appuyé le rapatriement, à l'époque, puis ayant modifié ses vues après avoir recruté des nationalistes québécois au sein des conservateurs fédéraux. M. Mulroney a de nouveau soulevé le débat constitutionnel «en partie à cause des pressions provenant de son propre caucus et également à cause de son ego qui l'a incité à prouver qu'il pouvait faire plus que Trudeau pour le Québec», d'expliquer M. Kirby.

Pour M. Lougheed, M. Mulroney n'avait toutefois pas le choix.

«M. Trudeau a fait surgir le problème constitutionnel en rapatriant la Constitution de force et sans obtenir la signature du Québec. L'avoir gardé premier ministre du Canada après 1984 aurait suscité un très grave problème.»

Québec songe à un régime de pensions alimentaires anticipées

Norman DELISLE Québec (PC)

Le gouvernement du Québec envisage de mettre en place un régime de pensions alimentaires anticipées. Ce régime permettrait à une famille monoparentale de recevoir directement du gouvernement une pension alimentaire qui serait ensuite recouvrée par l'Etat auprès du parent débiteur.

«Une telle mesure permet à la fois d'assurer le maintien des responsabilités parentales lorsqu'il y a séparation des parents et prévient l'appauvrissement des familles monoparentales», a déclaré la ministre de la Condition féminine, Violette Trépanier, en dévoilant une série de mesures qui constituent son plan d'action triennal pour les familles.

Le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a été mandaté pour explorer cette possibilité de pension alimentaire anticipée.

Ce régime suppose que la pension est automatiquement versée par l'Etat à l'égard de tout enfant. Les sommes sont par la suite collectées auprès du parent qui n'a pas la garde des enfants. Un tel régime existe dans certains pays, notamment en Suède.

Mme Trépanier a souligné qu'on évite ainsi les délais judiciaires qui surviennent lorsqu'on doit attendre le jugement d'un tribunal pour déterminer le montant de la pension alimentaire.

Quelque 120 000 familles pourraient bénéficier éventuellement d'un tel régime. Il s'agit à 95 pour cent de familles dirigées par des femmes.

Mme Trépanier a également an-

noncé que le gouvernement implantera en 1993 le régime de perception alimentaire votée par l'Assemblée nationale en 1988. Ce système crée un poste de percepteur des pensions alimentaires avec des pouvoirs spéciaux pour remplir son rôle.

Mme Trépanier a soutenu que les femmes sont généralement les grandes perdantes lors d'un divorce: après une séparation, 42 pour cent des hommes voient leur situation financière s'améliorer tandis que 76 pour cent des femmes voient la leur décliner.

Mme Trépanier, qui était accompagnée par le ministre de la Santé et des Services sociaux Marc-Yvan Côté, a par ailleurs dévoilé plusieurs autres volets du plan triennal pour les familles.

On y retrouve notamment: la création de 7500 nouvelles places en garderie par année au cours des trois prochaines années. Il y a au Québec actuellement 90 000 places en garderie dont 47 000 en pré-scolaire, 34 000 en milieu scolaire et 9000 en agences de garde. La priorité sera mise sur les milieux défavorisés;

la création d'un comité pour revoir tous les programmes existants pour les congés de maternité et la possible création d'une «caisse d'allocations» pour remplacer le revenu perdu lors des congés de maternité;

le déblocage au ministère de la Santé de 26 millions \$ en trois ans, dont 9 millions \$ en 1992-93, en mesures de prévention, de protection et de réadaptation pour les jeunes.

Pâques est le dimanche 19 avril

Envoyez une bouffée de printemps.

Des charrettes tirées par des lapins aux corbeilles regorgeant de fleurs, votre fleuriste local Teleflora a des cadeaux spéciaux pour la saison. Chacun comporte un souvenir qui prolongera le printemps toute l'année. Nous pouvons en envoyer un presque n'importe où.

Note: Tous les magasins ne vendent pas tous les produits représentés.

Teleflora
Pour une impression durable.

SHERBROOKE

FLEURISTE LIJENTHEM
752, RUE CONSEIL
562-6254

RITA FLEURISTE INC.
1255, RUE KING OUEST
563-4212

PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES DANS LA PLUPART DES MAGASINS. 67167

À PÂQUES

Succombez à la tentation divine du chocolat belge



Un chocolatier a créé pour nous en exclusivité à Sherbrooke, tous les moules traditionnels de Pâques. Un chocolat plus épais, glacé, givré, un goût riche. C'est un délice pour les plus fins palais!

Petits becs en chocolat x x x

L'Ô DE L'AUBE

Place Andrew Paton
35, Belvédère Nord, Sherbrooke 564-0814

40757

Sylvie Roy livrée à la justice italienne

Rome (PC)

Extradée de Belgique, la Québécoise Sylvie Roy est arrivée hier à Rome, a confirmé un porte-parole du ministère de la Justice d'Italie. Accusée de trafic de stupéfiants par la justice italienne, elle a été livrée à la police à l'arrivée à l'aéroport Leonardo da Vinci.

La prévenue de 31 ans a été conduite à la prison Rebibbia, où elle sera détenue en attendant de comparaître devant le magistrat enquêteur, ce qui doit survenir dans les 48 heures.

Son avocat prévoit demander sa liberté provisoire pendant qu'elle attendra l'enquête préliminaire. Son passeport confisqué à l'arrivée par les autorités italiennes, Sylvie Roy ne peut quitter le pays et, estime Me Francesco Saraca, il n'y a pas lieu que le magistrat refuse de la libérer.

Bourassa donne finalement son appui à Paradis

Québec (PC)

Pressé par les agissements d'Ottawa, le gouvernement du Québec soumettra sous peu les grands projets industriels à la procédure québécoise d'évaluation environnementale, qui prévoit notamment des audiences publiques, a appris hier La Presse Canadienne.

Le bureau du premier ministre Bourassa a en effet donné ces derniers jours son appui au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, pour qu'il applique dans un avenir prochain les dispositions du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts, demeurées en suspens jusqu'à ce jour, et qui concernent ces domaines d'activités industrielles.

Depuis 12 ans, les gouvernements qui se sont succédés à Québec n'avaient jamais osé aller de l'avant avec ce projet, par crainte de faire fuir les investisseurs.

Plus précisément, les dispositions du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts qui seront finalement mis de l'avant sont les paragraphes G, N, P, et J de l'article 2.

Ces passages du règlement ont trait aux grands projets industriels comme les alumineries, les aciéries ou les raffineries par exemple (N), aux mines (P), aux gazoducs (J), et aux routes de moins de quatre voies (G).



OBTENEZ LE CLIMATISEUR
VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

La 626, une superbe berline conçue pour la famille avec en plus, style et performance.

La MX-6, notre éblouissant coupé sport. La Miata, un triomphe mondial.

Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux

fois élue mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite

du climatiseur chez Mazda: une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!



PROTÉGÉ



323



626



MX-6



MIATA



B2200



MPV

Nos véhicules sont protégés par l'une des garanties les plus complètes et les plus solides de l'industrie.

*Climatiseur ou remise: offerts sur tous les modèles 1992 suivants: 323, Protégé, MX-6, 626, MPV, Miata et camionnettes Mazda encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1 500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi à la climatisation est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2 100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

mazda

Je me sens bien.

Mazda Rock Forest—4787 Boulevard Bourque, 564-1455

Magog Mazda—209 Boulevard Bourque, 868-1101



Collège de Sherbrooke

Centre de l'activité physique

PASSEZ À

L'Action

Inscription aux cours offerts par le C.A.P.

Printemps - Été 1992

jusqu'au 15 avril 1992
tous les jours de 15h à 20h

Guichet de contrôle
564-6360
355, rue Parc
Sherbrooke

40706

À NE PAS MANQUER!

GRANDE VENTE

5^e Anniversaire

CHEZ

TAPIS ST-ÉLIE

50% à 70% DE RABAIS sur les centaines de coupons et fins de rouleaux

SPÉCIAL SUR CÉRAMIQUE EN MAGASIN

TAPIS COMMERCIAL 550\$ V.C.

TAPIS ST-ÉLIE INC. 1023, Route 220 St-Elie d'Orford 569-5995

L'ex-ministre Maurice Sauvé emporté par le cancer

□ Époux de Jeanne Sauvé et figure de proue de la période pré-Trudeau

Maurice GIRARD Ottawa (PC)

L'ancien ministre fédéral Maurice Sauvé, dont l'épouse Jeanne devint plus tard gouverneur général, est décédé à l'âge de 68 ans. Entré en politique il y a 30 ans, M. Sauvé est mort hier matin, chez lui à Montréal, à la suite d'une courte bataille contre le cancer.

Pour ses contemporains, Maurice Sauvé aura été une figure de proue de la politique fédérale d'avant-Pierre Trudeau, dont le rôle aura été tout aussi important que celui de son épouse Jeanne, devenue la première femme à occuper le poste de gouverneur général du Canada.

Né à Montréal le 20 septembre 1923 de parents catholiques, Maurice Sauvé fera carrière en politique fédérale à une époque où les Québécois étaient confinés à des postes ministériels de moindre envergure, alors que tous les portefeuilles importants étaient réservés exclusivement aux anglophones.

Style fonceur

Par son style fonceur et sa défense des intérêts de sa province dans le cadre canadien, ce fédéraliste infatigable aura été en quelque sorte le précurseur des «trois colombes», les Jean Marchand, Pierre Trudeau et Gérard Pelletier, re-



Maurice Sauvé

ponse «fédéraliste» du Québec à la montée sur la scène provinciale des forces nationalistes, issus de la Révolution tranquille.

Le cheminement de Maurice Sauvé n'est pas sans rappeler les états de services de plusieurs autres personnages publics, qui peuplent encore le monde politique canadien et québécois. Après des études au collège Sainte-Marie, il entre à l'Université de Montréal avant d'aller étudier l'économie au prestigieux London School of Economics et obtiendra un doctorat en économie en 1952 de l'Université de Paris.

Son rôle dans la vie publique commence à la Fédération nationale des étudiants d'universités canadiennes, dont il est président en

1946, puis à l'Assemblée mondiale des jeunes, qu'il dirige de 1949 à 1951. En 1948, il convole en justes noces avec une journaliste de carrière, Mme Jeanne Benoit, une des futures stars du cabinet Trudeau.

Il passera l'année suivante à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (future CSN) où il agira à titre de conseiller technique jusqu'en 1956. Il avait été nommé entre-temps à la vice-présidence de l'Institut canadien des affaires publiques. En 1955, il deviendra secrétaire adjoint de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, avant de faire son entrée en politique fédérale en 1962.

Originaire de Montréal, il est élu député libéral des Îles-de-la-Madeleine en 1962. Deux ans plus tard, le 3 février 1964, il fera son entrée au cabinet à titre de ministre des Forêts, poste qui sera bonifié du Développement rural le 3 octobre 1966.

Toute sa vie, il sera demeuré un fédéraliste convaincu. Le 28 janvier 1968, il déclarait au journaliste Marcel Pélipin, du Droit: «Malgré ses lacunes, le Canada, c'est 100 ans de réalisations positives».

En plus de son épouse Jeanne, il laisse dans le deuil son fils unique, Jean-François. Ses funérailles se dérouleront dans l'intimité, mais un service commémoratif sera célébré le mercredi 22 avril à la basilique Marie-Reine du Monde, de Montréal.

Recherche clinique: projet-pilote à Chicoutimi

Chicoutimi (PC)

Le Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ) a choisi l'hôpital de Chicoutimi pour son premier projet-pilote de développement de la recherche clinique en région.

La nouvelle a été annoncée hier en conférence de presse par le président du FRSQ, Patrick Vinay, le directeur général de l'hôpital, Guy Saint-Onge, son conseiller, Jean-Claude Otis, et le président du comité de recherche, le docteur Jean Mathieu.

La contribution du FRSQ et la participation de l'hôpital permettront à l'équipe de profiter d'un budget de l'ordre de 80000\$ durant trois ans. À l'issue de cette période de structuration et de développement des chercheurs, ce financement pourrait atteindre 150000\$ par année.

Le FRSQ a accepté en février dernier de supporter des équipes de recherches régionales de façon à favoriser la recherche à l'extérieur des grands centres et des réseaux universitaires. D'ailleurs, deux autres projets-pilotes pourront voir le jour au cours des prochaines années.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Un abri pour un ami

CAGE-THON

POUR S'EN SORTIR

RECORD

16, 17 et 18 AVRIL

CARREFOUR DE L'ESTRIE MAIL EATON

GUINNESS

Parce que trop de bêtes mènent encore des vies misérables, M. St-Martin passera une partie de son week-end de Pâques dans une cage à chien. 53 heures dans une cage! M. St-Martin, lui, s'en sortira. Mais, pour des milliers de bêtes, la seule porte de sortie sera l'euthanasie.

M. Alain St-Martin DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SPA DE L'ESTRIE TENTERA DE BATTRE SON PROPRE RECORD DE 52 HEURES.

Et ce n'est qu'avec l'appui de toute la population de l'Estrie que la SPA pourra faire une différence. Tout comme un record: celui de l'aide accordée à la SPA. Venez encourager M. St-Martin au carrefour de l'Estrie. Venez donner un abri pour un ami.

VEUILLEZ FAIRE VOTRE DON À L'ORDRE DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA SPA DE L'ESTRIE 1139, boul. Queen Nord, Sherbrooke (Québec) J1H 5H1 (819) 823-1235

Je désire être membre et obtenir gratuitement Info-SPA Estrie.....25 \$ □

Je fais un don de...10 \$ □ ...25 \$ □ ...100 \$ □ ...Autre \$ □

Chèque \$ Reçu pour fins d'impôt.....□

MasterCard □ Visa □ N°..... Date d'expiration...../...../.....

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Province.....

Tél..... Code postal.....

WOF!

ÇA VA COGNER FORT!

NOUS SOMMES OUVERT

VENDREDI 17 AVRIL de 9 h à 21 h

SAMEDI 18 AVRIL de 9 h à 14 h

LES ÉLIMINATOIRES ENTRE

TEMPO TOPAZ

SE JOUENT À WINDSOR CETTE ANNÉE!

À L'OFFENSIVE: LES V-6

À LA DÉFENSIVE: LES 4 CYL.

ET DANS LES BUTS:

55 TEMPO ET TOPAZ JOUERONT LA PARTIE

VOS TROIS ARBITRES

Réal Coutu Georges Champagne Daniel Champagne

CA COMMENCE AUJOURD'HUI!

BILLET D'ENTRÉE GRATUITS

N'APPORTEZ PAS D'ARGENT, ON FOURNIT LE CAFÉ.

LA GARANTIE DE 6 ANS OU 100 000 km

À L'ARÉNA.....

DE.....

FORD MERCURY

CHAMPAGNE

WINDSOR

AU 33, RUE PRINCIPALE

845-5432

POUR GAGNER, IL FAUT ÊTRE PRÉSENT!